

Licence d'histoire



Cavaliers de feu de la sixième trompette
Enluminure du manuscrit du *Beatus de Saint-Sever*,
BNF, ms. Latin 8878, f. 148v (troisième quart du XI^e siècle)

Guide des études 2025–2026 2^e semestre

Version du 5 janvier 2026
actualisation périodique sur le site
<https://histoire.univ-paris8.fr/>

Image de couverture :

Le *Beatus de Saint-Sever* (BNF, ms. latin 8878) est un manuscrit exceptionnel du XI^e siècle, vraisemblablement produit à l'abbaye de Saint-Sever sous l'abbatit de Grégoire de Montaner. Il réunit des textes en latin et de nombreuses images centrées sur l'Apocalypse de Jean, dont le commentaire qu'en a livré le moine espagnol Beatus de Liébana au VIII^e siècle. Son iconographie, foisonnante et colorée, illustre les peurs et les espoirs d'une société médiévale marquée par les tensions religieuses et politiques.

Rescapé du pillage et de l'incendie de l'abbaye au XVI^e siècle, le manuscrit est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France. Ses miniatures, nourries d'influences antiques, islamiques et wisigothiques, rappellent combien l'histoire est aussi faite de circulations culturelles et de regards croisés.

Dans cette partie du texte, sept anges soufflent chacun dans une trompette, chacune annonçant un fléau ou une vision. L'image choisie ici illustre les cavaliers de feu de la sixième trompette : quand le sixième ange sonne de la trompette, l'Apocalypse décrit une gigantesque armée de cavaliers, montant des chevaux terrifiants, envoyés pour frapper l'humanité. Ces figures puissantes ont inspiré des artistes bien au-delà du Moyen Âge : Dürer dans ses gravures, mais aussi des écrivains (que l'on pense aux Nazgûls du *Seigneur des anneaux*, par exemple), cinéastes ou créateurs contemporains qui réinventent sans cesse l'imaginaire apocalyptique. Étudier ces représentations, c'est comprendre comment chaque époque, y compris la nôtre, traduit ses craintes et ses espérances face à l'avenir – un questionnement central pour les historiennes et les historiens.

Sources :

Charlotte Denoël, *Le Beatus de Saint-Sever*, Paris, éditions Citadelles et Mazenod, 2024.

Arnaud Orain, *Le monde confisqué, essai sur le capitalisme de la finitude*, Paris, Flammarion, 2025.

SOMMAIRE

Sommaire	3
Informations pratiques	4
Les responsables du département d'histoire	4
OÙ nous trouver	4
Comment nous écrire	5
Objectifs de la formation.....	8
Poursuite d'études et débouchés professionnels.....	8
Conditions d'accès, inscriptions, participation	9
Situation de handicap.....	11
Vous pourrez bénéficier d'aides humaines et techniques	11
Organisation générale du programme.....	12
Modalités d'évaluation.....	13
Conseils de fin de semestre.....	15
Réorientation et insertion professionnelle.....	16
Violences sexistes et sexuelles, discriminations et harcèlement	16
La première année de licence (L1).....	18
Structure de la formation	18
Présentation des enseignements.....	21
Liste des cours (L1)	22
Descriptions des cours (L1)	23
Horaire des cours de première année.....	30
La deuxième année de licence (L2)	31
Structure de la formation	31
Présentation des enseignements.....	34
Liste des cours (L2)	34
Description des cours (L2).....	35
Horaire des cours de deuxième année (L2).....	43
La troisième année de licence (L3)	44
Structure de la formation	44
Présentation des enseignements.....	47
Liste des cours (L3)	50
Description des cours (L3).....	50
Horaire de cours de troisième année.....	56
EC libre mineure et langues	57
EC libre	57
Parcours de mineure.....	57
Langues.....	58
Horaires complets des cours	61
Second semestre.....	61
Calendrier UFR textes et sociétés 2025-2026	62
Votre parcours pédagogique.....	63
Mode d'emploi.....	63
Fiches de parcours	64
Séjours à l'étranger	67
Cours d'histoire pour étudiantes externes	68
Annexe aux modalités de contrôle des connaissances.....	69
Services universitaires	75
Comment faire ?.....	76

INFORMATIONS PRATIQUES

LES RESPONSABLES DU DEPARTEMENT D'HISTOIRE

Directeur du département
Sylvain PATTIEU (sylvain.pattieu@univ-paris8.fr)

Responsables de la licence d'histoire :
1^{re} année (L1) : Carole MABBOUX (carole.mabboux@univ-paris8.fr)
2^e et 3^e année (L2/L3) : Julie BOTHOREL (julie.bothorel@univ-paris8.fr)

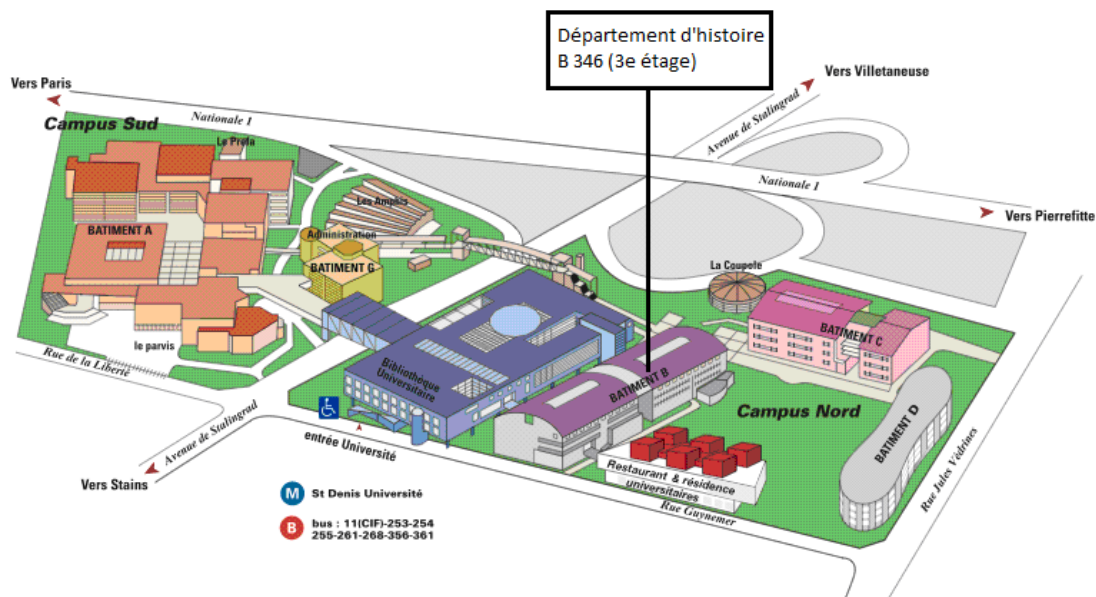
Gestionnaire administrative de la licence
Guylène DERUEL (guylene.deruel@univ-paris8.fr)

Responsable des séjours d'études à l'étranger
Adrian ROBU (adrian.robust@univ-paris8.fr)

Responsable des stages (licence)
Marie-Cécile BOUJU (stages.histoire@univ-paris8.fr)

OÙ NOUS TROUVER

Site Web du département : <http://www2.univ-paris8.fr/histoire/>



Université Paris 8, département d'histoire
2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex

Bâtiment B2

Bureaux: B-346 (secrétariat) ; B-345 (responsables de formation); B-138 (enseignants)
Secrétariat : 01 49 40 68 25

COMMENT NOUS ECRIRE¹

Toutes les étudiantes bénéficient d'une messagerie Paris 8. Elle leur servira d'adresse professionnelle, durant toute la durée de leurs études : prenom.nom@etud.univ-paris8.fr

Après leur inscription administrative, elles doivent l'activer en ligne à l'aide des identifiants obtenus avec les certificats de scolarité : <https://numerique.univ-paris8.fr/index.php?page=act>

Les étudiantes y recevront des informations pédagogiques et administratives de la part des services centraux et du département d'histoire. Elles doivent absolument utiliser cette adresse électronique lorsqu'elles leur écrivent. Elles doivent préciser leur nom, prénom et numéro d'étudiante dans chaque mail.

Réunions obligatoires de rentrée

Les étudiantes ont l'obligation de se présenter à la réunion prévue pour leur programme et leur niveau. Les étudiantes *ajournées, mais autorisées continuer* (AJAC) doivent venir à la réunion du niveau supérieur auquel elles accèdent (ex. AJAC L1/L2 => venir à la réunion de L2).

Les étudiantes doivent impérativement assister à ces réunions qui seront courtes et se concentreront sur les choix de cours et les inscriptions pédagogiques (**IP auront lieu sur IPWeb** à la suite des réunions).

§ Licence d'histoire (simple)

L1

Mardi 16 septembre, 9h30-12h, salle C.101

L2 (AJAC L1/L2 inclus)

Mardi 16 septembre, 14h-15h30, salle B.235

L3 (AJAC L2/L3 inclus)

Mercredi 17 septembre, 10h-12h, salle B.235

IP manuelles des étudiantes externes :

Vendredi 19 septembre : en salle B.130

9h30-12h30 étudiantes de géographie et de l'UFR Textes & sociétés (science politique prioritaires)

13h-16h étudiantes des autres départements

Il n'y aura pas d'accueil pour les IP manuelles le vendredi 19 septembre.

L'accueil pour les IP manuelles reprendra au bureau 346 à compter du 22 septembre, selon des horaires transmis ultérieurement.

§ Double cursus histoire / anglais

Réunion de pré-rentree : **lundi 15 septembre** salle B.132

1. L1 : 11h30-13h
2. L2 : 14h-15h
3. L3 : 15h-16h

¹ Par choix des responsables de licence, la brochure est rédigée au féminin inclusif. Ex. « Les étudiantes » = « les étudiantes et les étudiants ».

Les inscriptions se feront par IPweb le 15 septembre.

Attention :

-La présence aux réunions de prérentrée est obligatoire.

-En L1, un cours intensif sera donné pendant la semaine de la pré-rentrée, les mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18, de 9h à 17h. Les autres cours commenceront le 22 septembre.

Pour toute question, contacter le responsable (histoire) de ce double cursus : Benjamin Lellouch (benjamin.ellouch@univ-paris8.fr).

§ Double cursus histoire / science politique

Réunion de rentrée : **lundi 15 septembre** salle B.232

L1 : 11h30-13h

L2 : 15h-16h

L3 : 14h-15h

Les inscriptions se feront par IPweb le 15 septembre.

Attention : **en L1**, la semaine de la prérentrée (semaine du 15 septembre) a lieu un premier **cours intensif** obligatoire de présentation de l'université et des modalités de fonctionnement des formations. Le planning de ces 4 demi-journées sera précisé très prochainement.

Pour toute question, contacter le responsable (histoire) de ce double cursus : Alexis Drach (alexis.drach@univ-paris8.fr)

Les cours débutent le lundi 22 septembre 2025. Les salles de cours sont affichées sur le site du département et sur le tableau placé devant le secrétariat (B.346).

LA LICENCE D'HISTOIRE À PARIS 8

LE DÉPARTEMENT

Le département d'histoire est un des sept départements de l'UFR 4 *Textes et Société*. Les six autres sont :

Science politique	Sociologie et anthropologie	Littérature française et francophone
Études littéraires anglaises	Littérature générale et comparée	Études de genre

L'histoire sans limites

Le département d'histoire de Paris 8 offre la possibilité d'aborder tous les champs de la discipline, de la licence au doctorat : histoire politique, histoire économique et sociale, histoire culturelle, histoire religieuse, histoire des sciences, histoire des minorités, histoire des femmes et du genre...

L'enseignement porte sur des aires géographiques et culturelles variées et prend en compte l'histoire à l'échelle du monde, de l'Antiquité à nos jours.

Un encadrement pédagogique personnalisé

L'encadrement des étudiantes est personnalisé : Paris 8 en a fait sa spécificité et le département d'histoire sa priorité.

L'enseignement est dispensé en petits effectifs — 45 étudiantes par groupe au maximum —, de sorte que chacune bénéficie d'un suivi individuel. À une exception près, il n'y a pas de cours magistraux dispensés en amphithéâtre et pas de séparation avec les travaux dirigés. La transition du lycée vers l'université est d'autant plus facile.

L'équipe pédagogique du département est soucieuse de l'acquisition de méthodes de travail utiles aux étudiantes dans tous les domaines, grâce à un suivi personnalisé.

Un tutorat d'accueil et d'accompagnement effectué par une étudiante de master histoire à Paris 8 est proposé à toutes les étudiantes d'histoire : soutien, aide aux révisions et aux devoirs, conseils de choix de cours et d'orientation, conseils méthodologiques. Ses coordonnées sont accessibles sur le site du département et sur l'affichage du secrétariat.

Soucieux de répondre aux problèmes pédagogiques que les étudiantes pourraient rencontrer, il est toujours possible de prendre un rendez-vous avec les responsables de licence ou avec les directeurs du département.

Une équipe d'enseignantes-chercheuses

L'équipe du département regroupe des historiennes attentives à la réussite des étudiantes et réputées dans leur domaine de recherche. Elles participent à des publications de renommée internationale et assurent, par leurs travaux, le rayonnement de l'Université Paris 8 en France et à l'étranger.

Liberté pédagogique

À la différence du lycée, il n'y a pas de programme officiel à l'université. Dans la concertation et le dialogue avec le collectif du département, chaque enseignante est libre de proposer les thèmes de cours et les problématiques qui lui apparaissent pertinents au regard des besoins des étudiantes et de ses propres recherches. Un descriptif de chaque cours permet aux étudiantes de prendre connaissance des thèmes et des approches proposés, et de faire leurs choix de cours sur la base de leurs intérêts et de leurs besoins.

Un programme de cours est distribué par toutes les enseignantes en début de semestre, accompagné d'une bibliographie. Sur cette base, les étudiantes peuvent décider de rester ou non dans le cours durant les trois premières semaines et en fonction de la disponibilité de places dans les autres cours. Des discussions avec les enseignantes sur le contenu et la méthodologie du cours sont évidemment possibles, de manière collective ou en aparté. Cependant, la liberté pédagogique des enseignantes est totale et a été rappelée par les motions votées par le Conseil académique de l'université le 13 février 2020 et le Conseil d'administration le 28 février 2020 :

« Le CAC rappelle son refus de toute forme de censure et son attachement aux libertés académiques qui fondent notre institution universitaire.

Devant la multiplication des actions violentes à l'encontre des biens et des personnes, il appelle à des formes de débat et de mobilisation respectueuses de la dignité des personnes et de leurs missions de service public. »

Toute forme de censure des cours ou d'intimidation des enseignantes dans l'exercice de leur fonction sera donc sanctionnée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif central de la licence d'histoire est l'acquisition des outils fondamentaux des historiennes et des historiens : analyse critique de documents ; analyse diachronique (expliquer une évolution, faire la part des permanences et des mutations, mettre un fait en perspective) et comparative ; synthèse. La licence d'histoire combine formation en histoire, préprofessionnalisation et maîtrise d'une ou deux langues européennes.

L'année de L1 est centrée sur les acquisitions des compétences de base de l'étudiante, sur des compétences disciplinaires essentielles à la suite de ses études en licence et sur la découverte des autres sciences sociales.

Les **années de L2 et de L3** complètent la formation sur quatre axes :

- 1) approfondissement des quatre périodes historiques ;
- 2) initiation à la recherche ;
- 3) parcours complémentaire dans une matière dite « mineure » ;
- 4) préprofessionnalisation.

Les doubles cursus **histoire / science politique** et **histoire / anglais** permettent d'obtenir deux diplômes de licence en un seul parcours intensif de trois ans. Les étudiantes y accèdent en L1 par sélection sur dossier, sur Parcoursup.

Parcours de mineure renforcée "Enseigner l'histoire-géographie"

Pour les étudiantes qui se destinent au métier de professeur d'histoire et de géographie, le département propose la possibilité de renforcer la part de la géographie dans le cursus d'histoire. Voir la section « Parcours de mineure » dans cette brochure.

POURSUITE D'ETUDES ET DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Les étudiantes du département d'histoire peuvent poursuivre leurs études dans le cadre des masters que nous proposons ou s'orienter vers d'autres formations, à Paris 8 ou ailleurs. Trois masters sont proposés au département d'histoire de Paris 8.

Le **master histoire** offre une formation construite autour de l'initiation à la recherche. Cette formation peut servir différents projets de formation (recherche certes, mais aussi préparation aux écoles de journalisme, concours de l'administration...).

Le **master MEEF** (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) prépare les candidates aux concours de l'enseignement secondaire public.

Le **master archives** offre une formation en alternance au métier d'archiviste.

Au-delà de la recherche, de l'enseignement et des archives, les débouchés professionnels de la licence d'histoire sont beaucoup plus variés que l'on ne croit : métiers de la culture et du patrimoine, métiers du tourisme, journalisme et communication, concours administratifs de la fonction publique, monde associatif et syndical... Les diplômés du département d'histoire jouissent d'une excellente réputation, basée sur la rigueur et le haut niveau d'exigence des formations, ce qui explique que les diplômées parviennent à faire valoir leurs compétences sur le marché du travail.

CONDITIONS D'ACCES, INSCRIPTIONS, PARTICIPATION

L'admission en licence

L'admission est régie par les règles d'organisation des études de l'Université Paris 8, lesquelles se conforment aux textes législatifs et réglementaires en vigueur. Pour les règles de scolarité : <https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-d-examens>.

Peuvent être admises en licence les étudiantes titulaires du baccalauréat, d'un titre admis en dispense du baccalauréat (DAEU, capacité en droit, BT, BTS...), d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) ou d'une validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger.

Pour entrer en L2 ou L3 en venant d'une autre formation, il faut demander une **validation d'acquis (VAE)** à la commission d'équivalences, qui déterminera les éléments constitutifs (EC) acquis par VAE, et ceux qui restent à suivre et à valider.

L2 : une L1 complète est nécessaire au moins en histoire ou dans une discipline proche (archéologie, formation généraliste en humanités...). Les étudiantes ayant obtenu une licence complète ou un diplôme supérieur peuvent également être admises, de même que les étudiantes arrivées par VAE.

L3 : une L1 et une L2 complètes sont nécessaires au moins en histoire ou dans une discipline proche. Sont également admises les étudiantes ayant obtenu une licence complète en sciences humaines. Les étudiantes ayant déjà un niveau bac+4 ou bac+5 ou un diplôme supérieur peuvent aussi être admises, de même que les étudiantes arrivées par VAE.

Inscription administrative (IA)

C'est le préalable indispensable aux inscriptions pédagogiques : vous ne pourrez pas suivre de cours sans avoir de numéro d'étudiante et ne pourrez en aucun cas valider vos semestres si vous n'avez pas acquitté vos droits d'inscription.

La campagne d'inscription administrative est entièrement dématérialisée et s'effectue exclusivement en ligne. Les étudiantes ne doivent donc pas se déplacer à l'université. Le service de la scolarité se charge de contrôler les pièces justificatives et de valider l'inscription administrative en ligne. Seulement après cette étape et uniquement après le contrôle de l'inscription, la validation des pièces justificatives et les droits de scolarité réglés, les étudiantes pourront télécharger leur certificat de scolarité dans leur espace e-P8 (ENT - Espace Numérique de Travail).

Toutefois, pour les étudiantes extracommunautaires admises et qui n'ont jamais été inscrites dans l'enseignement supérieur français, la validation de l'inscription administrative sera effectuée après vérification des pièces justificatives originales. Les étudiantes concernées devront se rendre au bureau de l'admission des étudiantes étrangères, situé au G016 (rez-de-chaussée du bâtiment G), ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers qui souhaitent se rendre sur le site, la direction de la scolarité organise dans le Hall de l'université un pôle d'accueil-information. Toutes les étudiantes pourront s'y présenter également pour récupérer leur carte d'étudiant ou retirer la nouvelle vignette. Cette vignette autocollante - fournie sur la base de présentation du certificat de scolarité - renouvelle la validité de leur carte d'étudiante pour l'année universitaire 2024-2025.

Pour tout renseignement, les étudiantes pourront contacter le bureau des inscriptions via assistance étudiants : <https://apps.univ-paris8.fr/assistance.etudiants>

Aucune inscription ne sera autorisée cette année au-delà des dates indiquées sur le calendrier. Pour toute information complémentaire : <https://www.univ-paris8.fr/Direction-de-la-scolarite>

Inscription pédagogique (IP)

L'inscription dans les cours d'histoire se fait par IPWEB. Aucun étudiant n'est admis dans un cours au-delà de la 4^e semaine de cours. Les inscriptions pédagogiques sont définitives, sauf dérogation délivrée par l'équipe des responsables de licence au cours des 3 premières semaines du semestre.

Important : les enseignantes **ne peuvent pas inscrire** les étudiantes dans leur cours. Si l'inscription passe par une enseignante, l'étudiante ne sera pas considérée comme inscrite et le cours ne pourra être validé par l'étudiante, même s'il ou elle passe les différentes épreuves et obtient la moyenne à l'EC. Il faut impérativement passer par les responsables de licence et les tuteurs.

Les étudiantes AJ (« ajournées ») et AJAC (« admises à continuer au niveau supérieur ») doivent se munir de **leur fiche de parcours pédagogique dûment complétée** afin d'être guidées au mieux dans leurs choix de cours et d'éviter toute erreur. Il est par exemple impossible de reprendre un cours déjà suivi l'année précédente.

Les **IP externes** (pour les cours suivis hors département d'histoire, pour les langues, pour la préparation au PIX (informatique)...) **se font auprès des départements concernés**. Après cette démarche transmettez la fiche d'inscription des cours externes à la formation choisie en mettant en copie le secrétariat d'histoire. La fiche est à télécharger sur le site du département d'histoire.



Renseignez-vous sur les modalités d'inscription des cours externes.
Elles peuvent varier d'un département à l'autre : visitez leurs sites Web et rendez visite à leurs secrétariats.

Assister aux cours, passer les examens

Chaque enseignante établit les règles pour l'assistance à ses cours et la participation aux examens. Ces règles visent à s'assurer que les séances se déroulent dans de bonnes conditions pour tout le groupe. Leur respect est une condition absolue pour participer aux cours. Une enseignante peut

exclure une étudiante de son cours si cette dernière ne suit pas ces règles. Cette sanction est très rare — moins d’une occurrence par année —, mais elle reste possible et elle est sans recours.

La plupart des enseignantes demandent la ponctualité, une attention soutenue et l’absence de consultation des téléphones pendant les cours.



Par une décision collégiale des enseignants du département d’histoire, l’utilisation des ordinateurs portables est interdite dans les cours de première année (à l’exception des étudiants dont le PAEH donne droit à cet aménagement).

Lors des examens, les sacs et tous les effets personnels doivent être placés hors de portée des étudiantes, le long des murs de la salle.

Il est possible de demander accès à un cours en tant qu’auditrice libre. Mais celle-ci ne peut alors ni passer les examens ni valider le cours. Chaque enseignante est libre d’accepter ou de refuser ce genre de demande.

SITUATION DE HANDICAP

L’inclusion de tous et toutes et notamment des personnes en situation de handicap est une priorité de l’établissement et du département d’histoire. Il y a donc dans notre université un pôle d’accueil handicap, situé dans la Maison de l’étudiant, ainsi qu’un référent par département.

En histoire, notre référente est Julie Bothorel (julie.bothorel@univ-paris8.fr)

Le handicap recouvre diverses réalités, qui peuvent relever de situations de handicap physique, de handicaps invisibles, de situations liées à la santé mentale ou de troubles du spectre autistique, par exemple. Les situations de handicap peuvent nécessiter des aménagements que vous êtes en droit de demander.

QUE FAIRE SI JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP

Si votre situation de handicap nécessite des aménagements, vous pouvez vous adresser à « l’accueil handicap et accessibilité » qui participe à la promotion de votre intégration pédagogique et de votre autonomie. Il fonctionne avec les autres services de l’université pour vous aider dans la définition de votre plan d’accompagnement personnalisé et des aménagements du cursus.

VOUS POURREZ BÉNÉFICIER D’AIDES HUMAINES ET TECHNIQUES

- d’un lieu d’accueil et d’écoute et de recherche de solutions adaptées à vos besoins ;
- de la mise en place d’aides humaines comme les interprètes LSF, preneurs de notes, secrétaires d’examens ;
- d’une salle informatique équipée de matériels adaptés : Jaws, Zoomtext, grands écrans ;
- d’un accès au service de reprographie ;
- de services personnalisés à la bibliothèque universitaire.

Dès votre inscription, n’hésitez pas à prendre un rendez-vous avec notre service par mail (accueil.handicap@univ-paris8.fr). Il est important de faire un entretien d’évaluation de vos besoins au plus tôt. Votre situation de handicap sera attestée par le médecin universitaire, après la présentation de vos justificatifs médicaux. En concertation avec les enseignants, le pôle handicap mettra en place les aménagements pédagogiques préconisés par le médecin, en élaborant ce qu’on appelle un PAEH (Plan d’accompagnement de l’étudiant en situation de handicap).

Les **étudiantes en situation de handicap** ont également droit à un aménagement des conditions pour les examens : avant leur tenue, elles doivent se mettre en contact avec le **Service accueil handicap** qui organisera ces aménagements : accueil.handicap@univ-paris8.fr

Maison de l'étudiant Bureau ME002
accueil.handicap@univ-paris8.fr
0149406792
0149407148

Horaires

Lundi à mercredi : 9h30-13h / 14h-17h30
Jeudi : fermé
Vendredi : 9h30-13h / 14h-16h30

ORGANISATION GENERALE DU PROGRAMME

Les trois années de licence sont divisées en six semestres

L1 :	S1 et S2	L2 :	S3 et S4	L3 :	S5 et S6
------	----------	------	----------	------	----------

Chaque semestre comprend treize semaines de formation, en comptant les semaines d'examen. Il est possible qu'une semaine d'arrêt des cours soit programmée au cours du semestre, mais cela peut varier d'un cours à l'autre, en fonction des activités de recherche et de communication scientifique des enseignantes.

Chaque semestre est divisé en trois **UE (unités d'enseignement)**. Chaque UE comprend deux ou trois **EC (éléments constitutants)**, qui sont des cours pour la plupart, sinon des stages, des ateliers ou d'autres activités de formation. Chaque semestre, l'étudiante doit suivre six ou sept EC. Elle ne peut pas s'inscrire à plus de huit EC par semestre.

Chaque semestre, l'UE principale est consacrée à la matière majeure (la « **majeure** ») du programme, donc à l'histoire. Les quatre périodes historiques y sont étudiées :

Antiquité (jusqu'au ^ve siècle apr. J.-C)
Moyen Âge (^ve – ^{xv}e siècle²)
Période moderne (^{xvi}e – ^{xviii}e siècle)
Époque contemporaine (^{xix}e – ^{xxi}e siècle)

Chaque semestre propose aussi une UE secondaire consacrée à la matière mineure (la « **mineure** ») du programme. Les étudiantes peuvent orienter cette mineure comme elles l'entendent à partir de la L2, ce qui leur permet de préparer la suite de leur formation. Par exemple, une étudiante qui songerait à devenir enseignante dans le secondaire aurait tout intérêt à prendre la géographie comme mineure ; une autre qui considère une carrière de journaliste pourrait prendre sociologie ou science politique...

Pour la mineure, les étudiantes ont aussi la possibilité de choisir l'histoire, ce qui leur permet de renforcer leur formation dans leur matière majeure. Dans la mesure où l'offre de cours en histoire est particulièrement riche et exigeante, cette option offre de bonnes possibilités de préparation pour tous les parcours de formation et de carrière.

² Les étendues de temps peuvent s'écrire au singulier (« ^{xix}e-^{xx}e siècle », parce qu'il s'agit d'une seule plage de temps) ou au pluriel (« ^{xix}e-^{xx}e siècles »). On trouvera les deux formes dans cette brochure, selon le choix des enseignantes.



Attention : le choix d'une mineure (sociologie, géographie, etc.) engage pour la deuxième et la troisième année de Licence.

Enfin, tous les semestres comprennent aussi une UE « **transversale** », qui regroupe des activités de formation complémentaires, qu'il s'agisse des compétences fondamentales aux études universitaires, des cours de langue, de l'informatique, des cours de préprofessionnalisation, des stages et d'un mémoire de licence.

Chaque année de la licence fait l'objet d'une présentation détaillée dans les pages qui suivent.

MODALITES D'EVALUATION

L'obtention de la licence dépend de l'acquisition de 180 crédits appelés **ECTS** (*European Credits Transfer System*). Ce système de crédits permet aux diplômés d'être reconnus dans toute l'Union européenne et donc aux étudiantes de rejoindre d'autres universités si elles le souhaitent. Chaque EC réussi donne droit à un certain nombre de crédits ECTS. En principe, **chaque année de la licence compte 60 ECTS**, donc 30 ECTS par semestre.

Pour comprendre comment fonctionnent les évaluations qui mènent à la réussite des EC et l'accumulation des ECTS, vous devez prendre connaissance des **modalités de contrôle des connaissances et des compétences** (MCCC) de Paris 8. Le département d'histoire en précise l'application selon les termes de l'annexe reproduite à la fin de cette brochure et votée par la CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) le 23 juin 2022.

Le contrôle continu

L'évaluation et la notation s'effectuent en contrôle continu. Celui-ci implique l'assiduité en cours et la ponctualité. Une enseignante n'est pas tenue d'accepter une étudiante en retard à une séance.

Chaque enseignante établit son propre calendrier d'examens et choisit toutes les activités de contrôle de son cours. Ce calendrier n'est pas négociable et les étudiantes doivent être présentes à tous les contrôles (devoirs sur table, exercices en classe).

L'évaluation en contrôle continu comprend au moins deux partiels (un à la moitié du semestre et un de fin de semestre) et une troisième activité notée, c'est-à-dire au moins trois notes. La note finale est la moyenne de toutes les notes acquises au cours du semestre, affectées de coefficients déterminés par les enseignantes.

Dérogation au contrôle continu

Exceptionnellement, une étudiante peut demander à passer en contrôle terminal : elle n'a alors pas de notes à obtenir durant le semestre, mais elle est évaluée à la fin de celui-ci sur un devoir unique.

L'étudiante souhaitant valider un cours en contrôle terminal **doit se déclarer à l'enseignante dans les trois premières semaines du semestre avec copie aux responsables de licence**. Il appartient à l'enseignante d'accepter ou non la demande. Si sa demande est justifiée par l'exercice d'un emploi, l'étudiante doit déposer un certificat d'embauche (à temps complet ou partiel) au secrétariat de licence.

Règles de validation et de compensation

Une note attribuée est définitive.

Un EC est validé par une note égale ou supérieure à 10. Cette note reste au dossier, même en cas de redoublement.

Si la note obtenue pour un EC est inférieure à 10, l'EC n'est pas validé, et les crédits affectés à cet EC ne sont pas acquis, **sauf compensation avec un autre EC au sein de la même UE**, si la moyenne des deux est égale ou supérieure à 10, en tenant compte des ECTS qui fonctionnent ici comme des coefficients.

Exemple : en L1, l'UE 5 comprend deux EC affectés chacun de 3 ECTS ; si vous obtenez 9 à l'un et 11 à l'autre, vous pouvez valider le premier grâce à la compensation, car vous avez 10 de moyenne sur cette UE, et les 3 ECTS de cet EC sont définitivement acquis.

De même, la compensation joue entre l'ensemble des UE d'un même semestre (il faut cependant que chaque UE ait une note, et donc ne pas avoir raté d'examen pour l'une d'entre elles, sinon la compensation ne peut se faire) ; et entre les deux semestres d'une même année-niveau. En définitive, un EC acquis par compensation reste au dossier, même en cas de redoublement. Cependant, une note inférieure à 10 qui n'a pas été compensée ne peut pas être conservée d'une année à l'autre. Cette note est retirée et l'étudiante doit repasser l'EC concerné.

§ Passage au niveau supérieur

Il ne peut se faire qu'après avoir acquis **un semestre entier (donc 30 crédits ECTS)** dans une année-niveau.

On peut passer d'une année-niveau à l'autre à l'intersemestre. Pour cela, un formulaire de demande de passage au niveau supérieur est à remplir et à déposer au secrétariat, à l'issue du conseil du premier semestre.

Il est interdit de s'inscrire sur trois années différentes : il faut valider la L1 pour s'inscrire en L3.

Par ailleurs, les étudiantes qui doivent repasser un EC ne peuvent pas reprendre le même cours avec la même enseignante.

§ Obligation de composition aux partiels (session 1)

Absence à un partiel : elle est sanctionnée par la note zéro pour ce partiel. Cette note faisant bien souvent chuter la moyenne sous la barre de 10/20, l'étudiante doit alors compter sur les examens de rattrapage pour valider l'EC.

§ Rattrapages (session 2)

Une deuxième session d'examens, dite session de « seconde chance » (ou de rattrapage), est prévue pour l'ensemble des cours d'histoire de l'année. Cette deuxième session a généralement lieu mi juin (rattrapage des EC du premier semestre et du deuxième semestre) et relève des règles communes relatives aux examens.

Une étudiante n'est admise au rattrapage que si elle est bien inscrite au cours qu'elle souhaite rattraper.

Les dates des examens de la deuxième session sont fixées par les responsables de licence pour l'ensemble du département d'histoire, et ne peuvent être modifiées, quel que soit le motif, sauf conflit d'horaire avec un autre examen de rattrapage.

Le rattrapage est un droit : toute étudiante ayant eu une note inférieure à 10 en session 1 peut se présenter aux épreuves de rattrapage, sans faire aucune déclaration préalable.

Cependant, lorsqu'une étudiante a eu une note inférieure à 10 et qu'elle peut valider cet EC par compensation, si elle veut améliorer sa note en session 2, elle doit remplir une demande de renonciation à la compensation et la remettre au secrétariat de licence avant la tenue des rattrapages.

Si cette formalité n'est pas remplie, la compensation s'opère automatiquement, et le rattrapage est donc nul et non avenue.

À l'issue des rattrapages, seule la meilleure note est conservée. Si la note de session 2 est inférieure à la note obtenue lors de la session 1, elle n'est pas enregistrée, l'étudiante garde sa première note.



Toutes les informations concernant le rattrapage (dates, salles...) sont affichées en juin sur le site Web du département.

§ Fraude

Le plagiat est une faute grave et constitue une violation caractérisée des règles universitaires et de la propriété intellectuelle. Les étudiantes prises en flagrant délit de tricherie ou de plagiat s'exposent à être traduites devant la section disciplinaire de l'université. Celle-ci peut décider leur exclusion définitive de l'Université (voir le guide de l'étudiant).

Le plagiat est l'acte de présenter intentionnellement les écrits et les idées d'un autre comme siens. Concrètement, un plagiat consiste à recopier — ou à paraphraser de très près — des extraits d'un livre, d'un article scientifique ou de journal, ou encore d'un site internet, sans mettre de guillemets et sans indiquer clairement l'autrice et la source dans laquelle vous les avez trouvés. Proposer, comme si vous en étiez l'autrice, un « copié-collé » réalisé à partir de sites internet est aussi grave que recopier un livre. Tous les devoirs à préparer et à rendre **doivent être le fruit d'un travail personnel**.

Le problème éthique posé par le plagiat est expliqué en détail dès le premier semestre de première année dans les cours *Entrée à l'université* (M2E) : aucune étudiante ne pourra donc affirmer qu'elle ignorait la gravité de son geste.

L'université met à disposition des enseignantes des logiciels détecteurs de plagiat très performants. Toute étudiante ayant rendu par écrit ou présenté à l'oral un devoir diagnostiqué comme plagié (partiellement ou entièrement) sera sanctionnée – note nulle ou sanctions plus graves.

Qu'est-ce que ChatGPT ? Quels sont les dangers de ChatGPT ?

ChatGPT est un outil d'intelligence artificielle produisant, sur demande, des textes, sur des sujets divers. Nous mettons fortement en garde les étudiant.es contre les dangers de ChatGPT : non seulement parce que la qualité produite n'est pas garantie, mais aussi parce que la reproduction de textes produits par ChatGPT ne satisfait pas aux exigences universitaires, à savoir l'apprentissage, en lien avec les cours et les enseignant.es, de connaissances et la production, par les étudiantes, de contenus qui sont ensuite évalués en vue de l'obtention d'un diplôme.

Les étudiantes doivent se conformer à la charte réglementant l'utilisation des outils de l'intelligence artificielle dans le département d'histoire de Paris 8. Cette charte est reproduite p. 92.

CONSEILS DE FIN DE SEMESTRE

À chaque fin de semestre (mi-janvier et début mai), les étudiantes peuvent d'être reçues individuellement par un conseil composé au minimum des deux responsables de licence.

Le conseil de fin de semestre a une double vocation. D'abord pédagogique, le conseil informe l'étudiante de ses résultats et lui fait ses recommandations pour la suite de ses études, en fonction de son projet intellectuel et professionnel. Ensuite administrative, le conseil vérifie que les EC et les notes sont correctement enregistrés.

Avant d'être reçue en conseil, chaque étudiante doit remplir sa fiche de parcours pédagogique (voir : votre parcours pédagogique)



Téléchargez la fiche de votre parcours pédagogique sur le site Web du département. Remplissez le tableau sous format Word, et imprimez-le. Envoyez le fichier par courriel au secrétariat et aux responsables de licence, et remettez-leur la feuille lors de votre passage au conseil.

Inscription pédagogique du second semestre

Lors de leur passage en conseil de fin de premier semestre, les étudiantes procèdent à leur inscription pédagogique pour le semestre suivant.

REORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Pour les étudiantes qui songent à se réorienter, le **Service commun universitaire d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)** organise en novembre et décembre des réunions d'information et d'aide qui seront annoncées sur le site du département et par affichage au secrétariat.

SCUIO-IP

bâtiment A, salle 347 (3^e étage)

01 49 40 67 17

scuio@univ-paris8.fr

<http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et-insertion-professionnelle>

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, DISCRIMINATIONS ET HARCELEMENT

QUE FAIRE EN CAS DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, DE DISCRIMINATIONS ET DE HARCELEMENT

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les discriminations et le harcèlement ainsi que la prévention des risques psycho-sociaux constituent une priorité de l'établissement et du master de création littéraire.

Il est important de prévenir au plus vite les responsables de licence et directeur du département. Il peut être très utile de rédiger un témoignage écrit des faits et de garder des captures d'écran ou messages le cas échéant.

L'université Paris 8 a aussi mis en place un dispositif de prévention, de signalement et de prise en charge qui permet à ses étudiantes et personnels de bénéficier d'une écoute de proximité et de différentes possibilités d'accompagnement en cas de violences sexistes et sexuelles, de discriminations et de harcèlement.

CELLULE D'ECOUTE

Une cellule d'écoute unique se tient à la disposition des étudiantes et des personnels.

Objectifs :

- Recueillir les signalements de victimes ou témoins directs,
- Informer, soutenir et orienter les victimes dans les démarches à effectuer,
- Transmettre à la direction de l'université les situations nécessitant la mise en place d'une action relevant de sa compétence : mesure de protection, enquête administrative interne, procédure disciplinaire.

Contacts à Paris 8 :

- Fatima Zénati, chargée de mission égalité femmes-hommes : fatima.zenati@univ-paris8.fr / 06 63 85 11 96
- Cellule d'écoute : celluledecoute@univ-paris8.fr
- Vous pouvez aussi en référer directement aux responsables du master de création littéraire, ou à un-e enseignant-e ou un-e membre du personnel en qui vous avez confiance

Contacts Partenaires :

- Women Safe : accueil@women-safe.org / 01 39 10 85 35

Accueil à Saint-Germain-en-Laye (20, rue Armagis) ou dans la permanence délocalisée dans le 18ème arrondissement de Paris, au sein de la Villa des Créateurs (9, rue Ganneron).

Site internet : <https://www.women-safe.org/>

- Maison des femmes de Saint-Denis : secretariat.mdf@ch-stdenis.fr ou contact@lamaiionsdesfemmes.fr / 01 42 35 61 28

Accueil à Saint-Denis (1, chemin du moulin basset)

Site internet : <https://www.lamaiionsdesfemmes.fr/>

En cas d'urgence, vous pouvez vous présenter directement à l'accueil.

LA PREMIERE ANNEE DE LICENCE (L1)

STRUCTURE DE LA FORMATION

Simple licence histoire

§ Premier semestre (S1)

UE1 Culture & méthodologie	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation</i>	3 heures (2x)	15 ECTS
	<i>Civilisations dans l'histoire</i>	1 heure et demie	3 ECTS
UE2 Mineure Histoire	<i>Transdisciplinaire</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC libre interne ou EC de géographie*</i>	3 heures	3 ECTS
UE3 Transversale	<i>Entrée à l'université (M2E)</i>	1 heure et demie	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

*mineure renforcée "Enseigner l'histoire et la géographie"

§ Deuxième semestre (S2)

UE4 Culture et méthodologie	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire</i>	3 heures (2x)	15 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	3 ECTS
UE5 Mineure Histoire	<i>Transdisciplinaire</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	3 ECTS
UE6 Transversale	<i>Informatique (PIX)</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>EC libre externe</i>	2 heures	2 ECTS
	<i>Méthodologie (Écri+)</i>	—	2 ECTS

Double cursus histoire / science politique

§ Premier semestre (S1)

UE1 Hst	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation</i>	3 heures (2x)	20 ECTS
	<i>Civilisations dans l'histoire</i>	1 heure et demie	4 ECTS
UE1 Scpo	<i>Histoire de la France</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Droit constitutionnel</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Sociologie politique</i>	3 heures	8 ECTS
UE2 transv.	<i>EC libre</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

§ Deuxième semestre (S2)

UE3 Hst	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire</i>	3 heures (2x)	20 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	4 ECTS
UE3 scpo	<i>Intro. théorie politique</i>	3 heures	7 ECTS
	<i>Intro. relations internationales</i>	3 heures	7 ECTS
	<i>Intro. politiques publiques</i>	3 heures	7 ECTS
	<i>Méthodes qualitatives</i>	3 heures	3 ECTS
UE4 transv.	<i>Informatique (PIX)</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>EC libre</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>Méthodologie (Écri+)</i>	—	2 ECTS

Double cursus histoire / anglais

§ Premier semestre (S1)

UE Histoire	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation</i>	3 heures (2x)	20 ECTS
	<i>Civilisations dans l'histoire</i>	1 heure et demie	4 ECTS
UE anglais	<i>Production et compréhension orale 1</i>	1 heure et demie	5 ECTS
	<i>Grammaire pratique de l'anglais 1</i>	3 heures	5 ECTS
	<i>Lire les littératures anglophones</i>	1 heure et demie	5 ECTS
	<i>Introduction à la civilisation</i>	1 heure et demie	5 ECTS
	<i>Introduction à la linguistique</i>	1 heure et demie	5 ECTS
UE transv.	<i>EC spécifique</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>M2E entrée à l'université (en anglais)</i>	3 heures	3 ECTS

§ Deuxième semestre (S2)

UE Histoire	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire</i>	3 heures (2x)	20 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	4 ECTS
UE Anglais	<i>Traduction : version</i>	1 heure et demie	4 ECTS
	<i>Production et compréhension orale 2</i>	3 heures	4 ECTS
	<i>Grammaire pratique de l'anglais 2</i>	3 heures	4 ECTS
	<i>Lire les littératures anglophones 2</i>	1 heure et demie	4 ECTS
	<i>Introduction à la civilisation 2</i>	1 heure et demie	4 ECTS
	<i>Introduction à la linguistique 2</i>	1 heure et demie	4 ECTS
UE transv.	<i>Informatique (PIX)</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>Langue B</i>	2 heures	2 ECTS
	<i>Méthodologie disciplinaire (anglais, 1h30) et Écri+</i>	—	2 ECTS

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

§ Entrée à l'université

Ce cours est obligatoire au premier semestre pour toutes les étudiantes inscrites en licence d'histoire. Organisé en coopération avec le SCIUO-IP, il permet aux nouvelles étudiantes d'acquérir des compétences et des savoir-faire indispensables à leur intégration dans le monde universitaire : usages de la bibliothèque et formation à la recherche documentaire, inscription à *Écri+*, techniques de prise de notes, de prise de parole, prise de conscience de l'importance du travail individuel, apprentissage des outils de travail personnel, apprentissage de l'autonomie.

Pour les étudiantes ayant déjà obtenu une L1, il est possible de demander une dérogation après avoir soumis une demande de validation des acquis.

§ Initiation à l'histoire et méthodologie (IM)

L'initiation méthodologique (IM) est un cours double (2 x 3 heures par semaine) destinée à la fois à apporter les fondamentaux de la culture historique et à initier à la méthodologie de la dissertation au S1 et à celle du commentaire de document en S2. La période historique (antiquité, médiévale, moderne, contemporaine, voir p.9) choisie doit être différente au S1 et au S2. Par exemple, si l'étudiante choisit une IM en histoire médiévale au S1, elle prendra une IM en ancienne, moderne ou contemporaine au S2.

§ Civilisations dans l'histoire

Ce cours vise à renforcer le socle de culture historique des étudiantes en adoptant des dimensions chronologiques et spatiales larges. Il soulignera aussi les enjeux de contextualisation et de changements historiques. Ce cours n'est donné qu'au premier semestre, dans un cadre magistral, et la séance hebdomadaire ne dure que 90 minutes.

§ Transdisciplinaire

Cet EC permet de croiser l'histoire avec une autre science sociale (par exemple : histoire et droit ; histoire et économie ; histoire et sociologie) ou un autre domaine de savoir ou d'expression (ex : histoire et art ; histoire et science). C'est un cours d'ouverture intellectuelle.

§ Histoire du monde

Ce cours donné uniquement au second semestre propose un enseignement centré sur une aire géographique extra-européenne ou une question d'histoire transnationale, connectée ou globale.

§ Remédiation en français

Les étudiantes ne maîtrisant pas bien la langue française à l'oral ou à l'écrit sont orientées vers les cours de remédiation proposés par le département de COM-FLE (communication / français langue étrangère). Cet EC de remédiation remplace alors le cours de découverte d'une autre discipline.

Département de communication / français langue étrangère

Bâtiment A, bureau A 331

01.49.40.66.58

<https://ufr-sepf.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique22>

§ EC Compétences numériques / préparation au PIX

Ce cours est très important : il vise à assurer à tous une maîtrise des outils informatiques en sciences humaines et une formation préparant au certificat de compétences en informatique et Internet.

Avant de s'inscrire, les étudiantes doivent réaliser un test de niveau en ligne, qui leur permettra d'obtenir la formation qui leur convient. Pour accéder au test, elles doivent passer par leur espace personnel Paris 8.



Les pré-inscriptions à l'EC informatique pour le 1^{er} semestre 2025/2026 débiteront le lundi 15 septembre 2025 à 14h sur Moodle, rubrique "Pré-inscriptions aux cours" / "BAPN – EC compétences numérique" / "Inscription EC informatique" / "Inscription Semestre 1" : <https://moodle.univ-paris8.fr/course/index.php?categoryid=1568>

Pour toutes les informations sur l'inscription à l'EC informatique :

Bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN)

Bâtiment C, bureau CE1

01 49 40 68 62

<http://bapn.univ-paris8.fr>

§ Langues

Ces cours permettent aux étudiantes de parfaire leur formation en langues vivantes et anciennes. Elles doivent choisir parmi ces sept langues européennes exclusivement :

anglais • espagnol • allemand • italien • portugais • latin (classique ou médiéval) • grec ancien



Un test de compétence est obligatoire pour les langues qui ne sont pas choisies au niveau débutant, sauf pour les langues anciennes.
À faire dans les premiers jours de septembre (voir le calendrier et les modalités p. 79).

§ EC libre

L'EC libre interne du premier semestre doit être pris au sein du département d'histoire, et choisi entre une transdisciplinaire, une histoire du monde et un cours de remédiation (par exemple : « Améliorer ses compétences écrites avec Ecrit+ »).

L'EC libre externe du second semestre doit être choisi parmi les cours proposés aux étudiantes d'histoire des départements partenaires.

LISTE DES COURS (L1)

Initiation à l'histoire et méthodologie (IM)

§ Commentaire de document (2^e semestre)

Histoire de la République romaine (V^{ème}-I^{er} siècles) – Thomas COMBAZ

La France des Capétiens (987-1328) – Carole MABBOUX

Le fait religieux dans la France moderne – Jean-Benoît POULLE

Histoire économique et sociale de la France, XIX^e-XX^e s. — Jean-Luc MASTIN

Histoire impériale et postcoloniale de la France au XX^e siècle — Emmanuelle SIBEUD et Margo STEMMELIN

Histoire du monde

§ Histoire du monde (2^e semestre)

Histoire ancienne et mythologie – Georgia KOLOVOU

Le bain collectif dans le monde, de l'Antiquité au Japon contemporain – Catherine SALIOU

Réemploi et recyclage de l'Antiquité à nos jours – Maxime L'HERITIER

Mondes et empires portugais (XV^e-XX^e siècle) – Armelle ENDERS

L'Europe et le monde à l'époque moderne (XV^e-XVIII^e siècles) – François LAVIE

Transdisciplinaire

§ Transdisciplinaire (2^e semestre)

Histoire et démographie (XVI^e-XIX^e siècles) – Jean-Christophe BALOIS

Histoire et droit – Côme MATHEY

Histoire et langue – Loann VERKINDT

Histoire et magie – Alessia BELLUSCI

DESCRIPTIONS DES COURS (L1)

Second semestre (S2)

§ Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire de documents

Histoire de la République romaine (V^{ème}-I^{er} siècles)

Thomas COMBAZ

Lundi 15h-18h et jeudi 18h-21h

Histoire ancienne

Ce cours vise à proposer une introduction à l'histoire de la République romaine avec une focalisation sur les institutions politiques et les conquêtes militaires. En travaillant à partir de textes d'historiens et d'annalistes antiques, les étudiants apprendront à lire d'un œil critique la manière dont les savants de l'Antiquité relatent leur propre histoire. Au fil du semestre, le cours proposera une étude de l'expansion romaine depuis les guerres du V^{ème} siècle jusqu'aux conquêtes de César. Les étudiants apprendront également comment cette expansion influence la société romaine et entraîne des évolutions politiques profondes ainsi que des crises de grande ampleur. Ce cours leur permettra également d'acquérir les bases méthodologiques du commentaire de document.

P. COSME, *L'armée romaine*, Paris, Armand Colin, 2021

J.-M. DAVID, *La République romaine*, Paris, Points Seuil, 2000.

F. HINARD, *Histoire romaine. Tome 1 : des origines à Auguste*, Paris, Fayard, 2000

La France des Capétiens (987-1328)

Carole MABBOUX

Lundi 12h-15h et mardi 12h-15h

Histoire médiévale

Ce cours vise à former les étudiants aux méthodes du commentaire historique. Pour cela, il s'appuiera sur une documentation (textes, sources iconographiques et archéologiques) relative au royaume de France durant le Moyen Âge « central » ; une période qui coïncide avec le règne de la dynastie capétienne. À travers l'affirmation institutionnelle et idéologique d'un État royal, les étudiants seront amenés à découvrir et à comprendre les évolutions sociales, religieuses, culturelles et économiques qui animent la période, marquée notamment par le système féodal, les croisades, la renaissance urbaine et ses cathédrales ou encore l'essor de la littérature courtoise.

D. BARTHELEMY, *La France des Capétiens (978-1214)*, Paris, Points, 2015.

J.-L. BIGET, *L'Âge d'or capétien (1180-1328)*, Paris, Belin, 2011.

F. MAZEL, *Féodalités (888-1180)*, Paris, Belin, 2010.

Le fait religieux dans l'Europe moderne : le christianisme et ses divisions (XVI^e-XVIII^e)

Jean-Benoît POULLE

Lundi 12h-15h et jeudi 9h-12h

Histoire moderne

Après un Moyen Âge européen souvent identifié à l'idée de chrétienté unifiée, l'ère moderne est l'époque des grandes déchirures : l'aspiration universelle à la réforme de l'Église débouche sur les Réformes protestantes et la Réforme catholique. Les orthodoxies et les dissidences se recomposent dans le contexte de la montée en puissance des États. Progressivement, aussi, la religion devient un objet social à questionner.

J. DELUMEAU et M. COTTRET, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, Nouvelle Clio, 2010.

M. VENARD et A. BONZON (dir.), *La religion dans la France moderne*, Paris, Hachette, 2008.

L. CHATELLIER, *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion, 1987.

Histoire économique et sociale de la France, XIX^e – XX^e s.

Jean-Luc MASTIN

Lundi 9h-12h et jeudi 15h-18h

Histoire contemporaine

Ce cours de méthodologie du commentaire de documents historiques prend appui sur une présentation générale des transformations économiques et sociales en France durant un siècle et demi (années 1830 – années 1980). On sera sensible à l'emboîtement des temporalités : 1. la longue durée de l'industrialisation (recul du monde paysan ; urbanisation ; affirmation de la classe ouvrière, de la bourgeoisie, des classes moyennes, du salariat ; développement du capitalisme libéral...) et des prémices de la société « post-industrielle » ; 2. le temps conjoncturel des cycles économiques : les phases de croissance (notamment la « Belle Époque » et les « Trente Glorieuses ») et les phases de dépression (notamment les années 1930 et la « stagflation » des années 1970-1980) ont accéléré les mutations ; 3. le temps court des deux guerres mondiales, ruptures majeures qui ont marqué l'intervention croissante de l'État.

F. GRENARD, *Histoire économique et sociale de la France de 1850 à nos jours*, Paris, Ellipses, 2003 [manuel à lire obligatoirement ; attention, il est rare mais il est à la BU].

J.C. ASSELAIN, *Histoire économique de la France du XVIII^e s. à nos jours*, vol. 1. *De l'Ancien Régime à la Première Guerre mondiale*, vol. 2. *De 1919 à la fin des années 1970*, Paris, Seuil, 1984

C. CHARLE, *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 1991.

P. GUILLAUME, *Histoire sociale de la France au XX^e siècle*, Paris, Masson, 1992.

Histoire impériale et postcoloniale de la France au XX^e siècle

Emmanuelle SIBEUD et Margo STEMMELIN

Mercredi 9h-12h et vendredi 9h-12h

Histoire contemporaine

Au XX^e siècle, la France se définit tout à la fois comme un État-nation européen et comme une puissance coloniale à l'échelle mondiale. À partir de différents types de documents, ce cours examinera comment ces deux dimensions se sont combinées entre elles et avec d'autres logiques, notamment locales et internationales. Il éclairera les moments décisifs, les principales évolutions politiques et sociales et les mutations économiques et culturelles qui transforment en profondeur la société française métropolitaine, mais aussi les sociétés coloniales qui se constituent dans les colonies et qui se transforment dans les combats des décolonisations.

A.-D. HOUTE, A. DUSSERRE, *Atlas de la France au XX^e siècle. 1914 à 2002 : de la Grande Guerre à la nouvelle société*, Cartographe BALAVOINE Guillaume. Autrement, « Atlas », 2018. URL : <https://www-cairn-info.accesdistant.bu.univ-paris8.fr/atlas-de-la-france-au-xxe-siecle-1914-a-2002-de-la-grande-guerre-a-la-nouvelle-societe--9782746746817.htm>

C. TARAUD, *Idées reçues sur la colonisation. La France et le monde : XVI^e-XXI^e siècles*. Le Cavalier Bleu, « Idées reçues », 2018. URL : <https://www-cairn-info.accesdistant.bu.univ-paris8.fr/idees-recues-sur-la-colonisation--9791031802640.htm>

§ Histoire du monde

Histoire et mythologie antiques

Georgia KOLOVOU

Lundi 18h-21h

Ce cours examine le rapport étroit qui existe entre histoire et mythologie dans les sociétés antiques. Il vise à apporter une connaissance générale des grandes phases de l'histoire ancienne par rapport aux récits mythologiques de l'Antiquité grecque. Après une présentation générale des périodes de l'histoire grecque, nous étudions la création et la transmission des poèmes homériques (*Illiade* et *Odyssée*), les épopées homériques comme source historique, ainsi que la cité-État (*polis*), ses régimes politiques et ses légendes mythologiques. L'objectif de ce cours est ainsi d'aborder la civilisation grecque à partir des textes historiques et mythologiques, en s'appuyant sur différentes catégories de documents (sources littéraires, archéologiques, épigraphiques et iconographiques).

- M. C. AMOURETTI et F. RUZE, *Le monde grec antique*, Paris, Hachette supérieur, 2003.
J. M., BERTRAND, *L'Hellénisme, 323-31 av. J.-C., Rois, cités et peuples*, Paris, Armand Colin, 1992.
P. BRULE et D. RAYMOND (dir.), *Le monde grec aux temps classiques*. Tome 1, Le IV^e siècle, Paris, PUF, 2004.
P. CARLIER, *Le IV^e siècle grec jusqu'à la mort d'Alexandre*, Paris, Point Seuil : Histoire, 1995.
M. C. HOWATSON (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité : mythologie, littérature, civilisation*, Paris, R. Laffont, 1993.

Le bain collectif dans le monde, de l'Antiquité au Japon contemporain

Catherine SALIOU

Mercredi 15h-18h

Les thermes romains symbolisent le mode de vie romain et l'étendue de la domination romaine : leurs vestiges sont visibles de l'Atlantique à l'Euphrate (et à Paris, le long du boulevard Saint-Michel). Ils constituent aussi un programme technique complexe, impliquent un approvisionnement en eau et en matériau de chauffage, qui a eu dès l'Antiquité des conséquences environnementales. Ils sont le lieu de pratiques corporelles diverses (nettoyage, délassément, mais aussi activités sportives) et constituent aussi des espaces de sociabilité et de vie publique. Tous ces aspects seront pris en compte dans une perspective diachronique. Les deux dernières séances seront consacrées à la diversité des formes du bain collectif, jusqu'au Japon contemporain à partir d'une réflexion critique sur le manga *Thermae Romae* de Mari Yazamaki.

- À podcaster : « Fidèles aux thermes, les Romains des bains publics », Le Cours de l'Histoire, 4 janvier 2024 (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/fideles-aux-thermes-les-romains-des-bains-publics-1288283>).
Les thermes dans l'empire romain, *Dossiers d'archéologie* 397, janvier-février 2020.
J.-P. ADAM, *La Construction romaine*, Picard, Paris, 1989 (et rééditions).
P. GROS, *L'architecture romaine du début du III^e s. av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. I. Les monuments publics*, Picard, Paris, 1996 (et rééditions).

Réemploi et recyclage de l'Antiquité à nos jours

Maxime L'HERITIER

Mardi 15h-18h

Réemploi et recyclage sont des pratiques visant à la réduction des déchets qui sont aujourd'hui mobilisées dans le cadre de l'économie circulaire et de l'économie verte, alors même que la production de déchets ne cesse d'augmenter dans le monde. Ce cours prendra comme exemple le domaine de la construction, qui fournit aujourd'hui près de 70 % des déchets produits sur le territoire français, afin de comprendre comment, depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, les contemporains se sont confrontés aux questions du réemploi, de la récupération et du recyclage et comment ils ont mis en œuvre ces pratiques. Il s'agira d'appréhender leurs motivations, qu'elles soient économiques, symboliques ou encore purement opportunistes, et leurs évolutions au cours des siècles, avec un intérêt particulier aux transformations opérées dans le courant du XX^e siècle.

P. BALLET, P. CORDIER, N. DIEUDONNÉ-GLAD (éd.), *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages. Actes du colloque de Poitiers (19-21 septembre 2002)*, Montagnac, éditions Monique Mergoïl, 2003 (Archéologie et histoire romaine, 10).

N. BENELLI, D. CORTEEL, O. DEBARY, B. FLORIN, S. LE LAY, S. RÉTIF, *Que faire des restes ? Le réemploi dans les sociétés d'accumulation*, Paris, SciencePo les presses, 2017.

Ph. BERNARDI, P. DILLMANN, M. L'HERITIER (éd.), *Démonter pour construire. Une histoire des matériaux de seconde main*, Drémil-Lafage, éditions Monique Mergoïl, 2025.

L'Europe et le monde à l'époque moderne (XV^e-XVIII^e siècles)

François LAVIE

Jeudi 12h-15h

Le cours explorera les dynamiques de l'expansion européenne entre le XV^e et le XVIII^e siècle, des premières explorations portugaises sur le littoral africain aux révolutions atlantiques. Cette période marque un changement d'échelle, ou « décloisonnement du monde », sous l'effet des explorations et des conquêtes européennes. Elle correspond aussi à une « première mondialisation » caractérisée par la mise en relation des « quatre parties du monde » (Europe, Afrique, Amérique et Asie) et par l'essor des circulations de personnes, de marchandises, de croyances et de savoirs. Toutefois, la rencontre entre les Européens et le reste du monde est aussi faite de violence et d'oppression, de prédation, de catastrophes démographiques et écologiques dont les effets sont encore sensibles aujourd'hui.

R. BERTRAND (dir.), *L'Exploration du monde, une autre histoire des grandes découvertes*, Paris, Le Seuil, 2019.

T. BROOK, *Le chapeau de Vermeer. Le XVII^e siècle à l'aube de la mondialisation*, Paris, Payot, 2010.

S. GRUZINSKI, *Les Quatre parties du monde : histoire d'une mondialisation*, Paris, Éditions de La Martinière, 2004.

Mondes et empires portugais (XV^e-XX^e siècle)

Armelle ENDERS

Jeudi 18h-21h

Dans le processus de mondialisation, le Portugal occupe une place à part. Ce pays européen, faiblement peuplé, a joué un rôle de premier plan sur la scène internationale depuis la prise de Ceuta sur le continent africain en 1415 jusqu'à l'indépendance de ses grandes possessions, comme le Brésil en 1822, l'Angola, le Mozambique ou le Cap-Vert en 1975. L'influence et la domination portugaise se sont exercées sous diverses formes de la côte marocaine au Japon, de l'océan Indien à l'Amazonie. Les navigateurs portugais ont fait voyager les savoirs, plantes, les mots et surtout des millions d'êtres humains réduits en esclavage. Étudier dans la longue durée les territoires et les sociétés entrés dans l'orbite portugaise, c'est passer en revue les grands thèmes de l'histoire globale : l'histoire impériale,

l'histoire des savoirs, de l'esclavage, de la colonisation, des migrations, des relations internationales, le postcolonialisme...

A.ENDERS & M.CAHEN, *Histoire de l'Afrique lusophone*, Paris, Chandeigne & Lima, 2025.

« **Du Maghreb au monde** » (époque contemporaine, XIXe-XXIe)

Inès DELPUECH

Mardi 15h-18h

Au travers d'une histoire politique, sociale et culturelle du Maghreb contemporain, ce cours entend dresser un tableau large des relations que cette région - incluant la Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie - entretient avec le reste du monde. Des débuts de la colonisation (à partir de 1830, en Algérie) aux révolutions qui ont traversé ces pays à partir de décembre 2010 en Tunisie), ce cours introduit aux éléments clés pour comprendre les spécificités historiques du Maghreb contemporain. En s'appuyant sur une diversité de sources, il invite enfin à multiplier les regards sur l'histoire de cette région trop souvent réduite à sa seule histoire coloniale.

Charlotte Courreye, Augustin Jomier, Annick Lacroix, *Le Maghreb par les textes - XVIII^{ème}-XXI^{ème} siècle*, Armand Colin, 2020

Daniel Rivet, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Hachette Littératures, 2002

M'hamed Oualdi, *Un esclave entre deux empires. Une histoire transimpériale du Maghreb*, Éditions du Seuil, 2023

Paraska Tolan-Szkilnik, *Maghreb noir. Rabat, Alger et Tunis dans les luttes panafricaines*, Rot Bo Krik, 2025

Les États-Unis et le monde, du XVIIIe siècle à nos jours

Gabriel SOLANS

Vendredi 18h-21h

Ce cours se propose d'étudier sur le temps long la géopolitique des Etats-Unis, depuis la Révolution américaine jusqu'à l'administration Trump II. Commenant avec la guerre d'indépendance, il étudie à la fois les conflits auxquels les Etats-Unis ont été confrontés mais aussi les conceptions géopolitiques et représentations américaines afin d'apporter une vision panoramique aux étudiants leur permettant d'analyser la politique étrangère des Etats-Unis. Les institutions américaines sont aussi un point à aborder, tant les relations entre Congrès et présidence sont un déterminant de l'action des Etats-Unis à l'étranger. Parmi les points de passage de ce cours figurent la doctrine Monroe, son corollaire Roosevelt et sa réactivation par l'administration Trump II, mais aussi le néo-conservatisme, la doctrine réaliste des relations internationales, le « pivot vers l'Asie », le national-conservatisme.

Podcast : New Deal <https://www.slate.fr/audio/new-deal/>

Lauric HENNETON, *Atlas historique des États-Unis*, Paris, Autrement, 2019.

Maya KANDEL, *Une première histoire du trumpisme*, Paris, Gallimard, 2025.

Charles-Philippe DAVID, Louis BALTHAZAR et Justin VAÏSSE, *La Politique étrangère des États-Unis : Fondements, acteurs, formulation*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2008 (2^e éd.).

Maud QUESSARD, *Stratégies d'influence et guerres de l'information*, Rennes, PUR, 2019.

§ Transdisciplinaire

Histoire et démographie (XVI^e-XIX^e siècles)

Jean-Christophe BALOIS

Mardi 9h-12h

Ce cours a pour objectif de revenir sur le dialogue noué par les historiens avec la démographie et l'anthropologie. Il s'agira à la fois d'offrir un panorama sur l'histoire de la population et de sa répartition et de se concentrer sur plusieurs évolutions majeures que connaît la société française durant cette période : baisse de la mortalité, transition démographique, modification des mœurs et

des pratiques funéraires en lien avec la déchristianisation, urbanisation, exode rural. Nous nous intéresserons à l'histoire de la famille et des migrations, aux rapports des individus et de la société à la vie et à la mort. Nous aborderons particulièrement le rôle joué par la Révolution française dans ces transformations.

S. BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *La population française à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle). Démographie et comportements*, Paris Belin, 2008.

J. DUPAQUIER (dir.), *Histoire de la population française*, t. 2 et 3, Paris, PUF, 1988.

S. MINVIELLE, *La famille en France à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2010.

G. NOIRIEL, *Population, immigration et identité nationale en France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1992.

P.-A. ROSENTAL, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1999.

Histoire et droit

Côme MATHEY

Vendredi 15h-18h

Le but de ce cours est de réfléchir aux liens entre Histoire et Droit. Malgré de très nombreuses différences, d'objet, de but, d'institutionnalisation, ces deux disciplines sont malgré tout unies par une démarche investigative commune. De la même manière que les sources judiciaires se sont toujours révélées précieuses pour la discipline historique, l'histoire du droit occupe une place centrale dans la discipline juridique. Le but de cet enseignement sera ainsi d'explorer les multiples intersections entre droit et histoire pour mieux mettre en valeur leur relation tout en soulignant les différences qui les fondent comme disciplines séparées. Le cours se structurera autour de séquences chacune centrées sur un aspect spécifique de cette relation (l'enquête, le statut de l'histoire du droit, le droit utilisé par les historiens, la question des lois mémorielles, etc.). L'on prendra aussi des exemples de saisie d'un même objet par l'histoire et le droit, notamment au sujet de l'évaluation et jugement des crimes de masse commis lors du second conflit mondial.

C. GINZBURG, *Le juge et l'historien. Considérations en marge du procès Sofri*, Verdier, Lagrasse, 2007.

J. POUMAREDE (dir.), *Histoire de l'histoire du droit*, PU Toulouse, Toulouse, 2006.

C. SEIGNOBOS, *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, ENS Éditions, Lyon, 2014.

R. P. DOMENICO, *Italian fascists on trial, 1943-1948*, University of North Carolina Press, Chapel Hill, 1991.

L. JOLY, *Le savoir des victimes – Comment on a écrit l'histoire de Vichy et du génocide des juifs de 1945 à nos jours*, Grasset, Paris, 2025.

Histoire et magie

Alessia BELLUSCI

Lundi 12h-15h

Ce cours explorera la magie en tant qu'objet d'étude historique, mais aussi comme un prisme à travers lequel analyser d'autres phénomènes et thématiques historiques, comme la transmission du savoir, les rencontres interculturelles, l'histoire des femmes, la culture matérielle. Nous examinerons les différentes approches méthodologiques issues de l'anthropologie, de l'histoire des sciences, et des études classiques concernant la magie et ses rapports avec la science et la religion. À partir d'une analyse approfondie d'un vaste corpus de sources textuelles et matérielles, nous retracerons l'histoire des traditions magiques les plus importantes de l'Antiquité jusqu'au début de l'époque moderne, en nous intéressant plus particulièrement au Proche-Orient et à la Méditerranée de l'Antiquité tardive, ainsi qu'à l'Occident médiéval. Le cours sera organisé chronologiquement et autour de quelques grandes thématiques, telles que les attitudes religieuses, juridiques et scientifiques envers la magie, la perception du corps, la langue et l'art de la magie, les différents domaines de la magie (magie érotique, agressive, divinatoire, etc.).

J.P. BOUDET, *Entre science et nigromance. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XIIe-XVe siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006.

J.C. COULON, *La Magie en terre d'islam au Moyen Âge*, Paris, Éditions du CTHS, 2017.

N. WEILL-PAROT, *Les "Images astrologiques" au Moyen Âge et à la Renaissance. Spéculations intellectuelles et pratiques magiques (XIIe-XVe siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2002.

D. JACQUART, A. PARAVICINI BAGLIANI (éd.), *Le Moyen Âge et les sciences*, Florence, SISMELE, Ed. del Galluzzo, 2021.

Histoire et langue

Loann VERKINDT

Mercredi 18h-21h

Ce cours portera sur la langue comme objet d'histoire et outil de l'historien.ne. Pour autant, il ne nécessite aucune compétence préalable dans les langues étrangères ou anciennes qui seront évoquées. L'intérêt est d'affiner notre conscience linguistique et de développer un esprit critique sur ce qui touche aux langues dans la pratique de l'historien.ne. Il sera organisé comme un parcours autour de multiples problématiques relatives au rapport entre langue et histoire : comment les langues évoluent-elles à travers le temps et comment interagissent-elles ? pourquoi sont-elles des instruments et enjeux de pouvoir, notamment du point de vue des politiques linguistiques menées par les Etats ? pourquoi l'historien.ne doit-il être attentif au langage, aux discours, aux rapports entre écrit et oral lorsqu'il ou elle travaille sur les documents ? En bref, nous étudierons la place des langues dans l'histoire pour mieux réfléchir à nos propres discours et à notre manière de pratiquer le langage.

L.-J. CALVET, *La Méditerranée. Mer de nos langues*, Paris, CNRS Editions, 2016

L.-J. CALVET, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette, 2005

V. KLEMPERER, *LTI. La langue du Troisième Reich*, Paris, Albin Michel, 2023

A. PROST, "L'histoire s'écrit", in Id., *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996

G.-E. SARFATI, *Linguistique. Initiation aux grandes théories*, Paris, Armand Colin, 2020

HORAIRE DES COURS DE PREMIERE ANNEE

Deuxième semestre (S2)

S2 (provisoire)	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	L1 Initiation méthodo. (cont) J.-L. Mastin <i>Histoire éco & sociale France (1)</i>	L1 Transdis. J.C. Balois <i>Histoire et démographie</i>	L1 Initiation méthodo. (cont) E.Sibeud / M. Stemmelin <i>Histoire impériale et postcoloniale (1)</i>	L1 Initiation méthodo. (mod) J.-B. Poulle <i>Fait religieux (2)</i>	L1 Initiation méthodo. (cont) E.Sibeud / M. Stemmelin <i>Histoire impériale et postcoloniale (2)</i>
12h-15h	L1 Initiation méthodo. (mod) J.-B. Poulle <i>Fait religieux (1)</i>	L1 Initiation méthodo. (MA) C. Mabboux <i>France des Capétiens (2)</i>		L1 Hist. du monde F. Lavie <i>L'Europe et le monde à l'époque moderne</i>	
	L1 Transdis. A. Bellusci <i>Histoire et magie</i>				
	L1 Initiation méthodo. (MA) C. Mabboux <i>France des Capétiens (1)</i>				
15h-18h	L1 Initiation méthodo. (antiq.) T. Combaz <i>République romaine (1)</i>	L1 Hist. du monde M. L'Héritier <i>Réemploi et recyclage</i>	L1 Hist. du monde C. Saliou <i>Bain collectif</i>	L1 Initiation méthodo. (cont) J.-L. Mastin <i>Histoire éco & sociale France (2)</i>	L1 Transdis. C. Mathey <i>Histoire et droit</i>
		L1 Hist. du monde I. Delpuech <i>Du Maghreb au monde</i>			
18h-21h	L1 Hist. du monde G. Kolovou <i>Histoire et mythologies antiques</i>		L1 Transdis. L. Verkindt <i>Histoire et langue</i>	L1 Initiation méthodo. (antiq.) T. Combaz <i>République romaine (2)</i>	L1 Hist. du monde G. Solans <i>Les États-Unis et le monde</i>
				L1 Hist. du monde A. Enders <i>Monde et empire portugais</i>	

LA DEUXIEME ANNEE DE LICENCE (L2)

STRUCTURE DE LA FORMATION

Simple licence histoire

§ Troisième semestre (S3)

UE7 Approfond. Historiques	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE8 Mineure hst ou externe	<i>Mineure cours 1</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure cours 2</i>	3 heures	3 ECTS
UE9 Construction parcours pro.	<i>Préprofessionnalisation (M3P) important : certains cours de M3P seront cette année placés au S2</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue</i>	3 heures	3 ECTS

§ Quatrième semestre (S4)

UE10 Approfond. Historiques	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE11 Mineure hst ou externe	<i>Mineure cours 3</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure cours 4</i>	3 heures	3 ECTS
UE12 Construction parcours pro.	<i>Stage et compétences professionnelles (M3P)</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin : méthodologie ou lectures (ou EC géographie*)</i>	3 heures	3 ECTS

*mineure renforcée "Enseigner l'histoire et la géographie"

Double cursus histoire / science politique

§ Premier semestre (S3)

UE5 hst	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
UE5 scpo	<i>Analyser l'Etat</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Organisations internationales</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Politique et société</i>	3 heures	8 ECTS
UE6 transv.	<i>Préprofessionnalisation (M3P) important : certains cours de M3P seront cette année placés au S2</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

§ Deuxième semestre (S4)

UE7 hst	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
UE7 scpo	<i>Politique de l'Europe</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Questions théorie politique</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Participation et élections</i>	3 heures	8 ECTS
UE8 transv.	<i>EC spécifique histoire-scpo</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC libre</i>	2 heures	3 ECTS

Double cursus histoire / anglais

§ Premier semestre (S3)

UE histoire	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
UE anglais	<i>Linguistique -forme</i>	2h30	6 ECTS
	<i>Etudier les littératures anglophones -approfondissement</i>	2h30	6 ECTS
	<i>Civilisations des pays anglophones 2</i>	2h30	6 ECTS
	<i>Grammaire pratique de l'anglais</i>	2h30	6 ECTS
UE transv.	<i>M3P prépro (au choix en anglais ou en histoire)</i> <i>important : certains cours de M3P d'histoire seront cette année placés au S2</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue B</i>	3 heures	3 ECTS

§ Deuxième semestre (S4)

UE histoire	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
UE anglais	<i>Production et compréhension orale 3</i>	2h30	5 ECTS
	<i>Linguistique -sens</i>	2h30	5 ECTS
	<i>Etudier les littératures anglophones -approfondissement</i>	2h30	5 ECTS
	<i>Civilisations des pays anglophones 2</i>	2h30	5 ECTS
	<i>Traduction : thème</i>	1h30	4 ECTS
UE transv.	<i>M3P stage (en anglais)</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin (en histoire)</i>	3 heures	3 ECTS

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

§ Introductions

Ces cours constituent la colonne vertébrale de la deuxième année d'histoire. Ils ont pour vocation d'initier les étudiantes aux quatre périodes — ancienne, médiévale, moderne et contemporaine — en parcourant les espaces géographiques et temporels qui leur correspondent, mais aussi en proposant une initiation aux grands thèmes de la recherche. Chaque semestre, l'étudiante doit suivre **un cours d'introduction à la période contemporaine**. Elle doit choisir **quatre autres introductions dans les trois autres périodes (ancienne, médiévale, moderne), en s'assurant de valider au moins un cours dans chacune de ces trois périodes**.

§ Préprofessionnalisation (M3P)

Ces enseignements font connaître les spécificités de certains métiers et préparent une future insertion professionnelle. Les cours proposés concernent les métiers suivants : enseignement secondaire ; journalisme ; métiers du patrimoine et des archives ; métiers de la culture.

§ Langues

Les règles sont les mêmes qu'en première année de licence.

§ Tremplins

Ces cours ont pour vocation soit de consolider la formation méthodologique ("méthodologie renforcée") soit de préparer les étudiantes au niveau supérieur (master) en les initiant à l'historiographie sous forme d'ateliers de lecture ("tremplin Master").

§ Les cours de la mineure

Au moment de commencer sa L2, l'étudiante doit choisir sa matière « mineure ». Elle peut choisir histoire, ce qui lui permettra de renforcer sa formation en cette matière, ou choisir une autre matière parmi les suivantes : **littérature, géographie, sociologie et anthropologie, science politique, science de l'éducation**.

Les étudiantes qui choisissent une autre matière qu'histoire devront s'assurer de suivre le programme de mineure offert par le département de la matière qu'elles ont choisie. Elles doivent suivre les règles de ce département pour tout ce qui concerne leur choix de cours, les inscriptions et les conditions de réussite.

LISTE DES COURS (L2)

Introductions

§ histoire ancienne (2^e semestre)

Rites, religions et pouvoir à Rome (III^e siècle av. J.-C. - III^e siècle ap. J.-C.)—Thomas COMBAZ
Gaza de Constantin à l'Islam (IV^e-VII^e s.) : introduction à l'Antiquité tardive – Catherine SALIOU

§ histoire médiévale (2^e semestre)

Introduction à l'histoire du Moyen Age occidental (V^e-XV^e siècle) – Simon ROZANES
Hommes et femmes dans la société du bas Moyen Âge (Occident, XII^e-XV^e)– Julie PILORGET

§ histoire moderne (2^e semestre)

L'Europe des Lumières (1715-1789) – Donia MENGHINI

Introduction à l'histoire de l'Italie moderne (XVII^e-XVIII^e siècle) – Elodie ORIOLE

État et société en France (début XVII^e-mi XIX^e siècles) – Jean-Christophe BALOIS

§ histoire contemporaine (2^e semestre)

L'Europe du Sud (XIX^e-XX^e siècles) – Caroline DOUKI

Capitalisme, industrialisation et sociétés en Europe occidentale au XIX^e siècle – Jean-Luc MASTIN

Histoire de l'intégration européenne – Alexis DRACH

Colonisations – Décolonisations (XIX^e - XXI^e siècle) – Emmanuelle SIBEUD

Préprofessionnalisation M3P

§ Préprofessionnalisation M3P (2^e semestre)

Métiers du patrimoine et des archives – Caroline DOUKI

Métiers du journalisme – Sylvain PATTIEU

Tremplin (2^e semestre)

Tremplin master. En voyage avec Montaigne : l'Europe à la fin du XVI^e siècle – Anne BONZON

Tremplin Méthodologie renforcée – Marie-Pierre DAUSSE. *Impérialisme et démocratie à Athènes au V^e siècle av. JC* – **Du 16 au 23 janvier 2026** (attention : le format du cours de Mme Dausse est celui d'un cours intensif, sur six jours, à l'intersemestre. Les examens de ce cours auront lieu la semaine du 27 avril. Il semble pertinent, sur une courte période, de pouvoir s'entraîner intensivement à la dissertation et au commentaire de documents. Le thème retenu pourra en outre servir à celles et à ceux qui souhaitent passer les concours d'enseignement.

DESCRIPTION DES COURS (L2)

Deuxième semestre (S4)

§ Introductions

Gaza de Constantin à l'Islam (IV^e-VII^e s.) : introduction à l'Antiquité tardive

Catherine SALIOU

Mercredi 12h-15h

Histoire ancienne

L'actualité tragique de Gaza ne doit pas faire oublier son riche passé. Située à la limite du Levant et de l'Égypte, intégrée à l'empire romain dès le I^{er} s. av. J.-C., cette place commerciale reliant les espaces économiques de la mer Rouge et de la péninsule Arabique au monde méditerranéen, dotée d'un arrière-pays où l'on produisait un vin réputé, fut aussi, à partir du IV^e s. apr. J.-C., un lieu de culture et de spiritualité, et un centre de production artistique et intellectuelle. Gaza constitue ainsi un observatoire privilégié pour l'étude des transformations de l'Antiquité tardive, qui concernent la

religion (essor du christianisme et ses conséquences sur la culture et la société), mais aussi le mode de gouvernement, les relations entre l'empire romain et ses voisins, et l'économie. On procèdera de façon systématique à une contextualisation de l'histoire de Gaza en la replaçant au sein de l'histoire des provinces palestiniennes et du monde romain. On accordera à l'historiographie, à l'étude de documents et à la formation méthodologique toute la place qui leur revient

Pour une première approche, une conférence à visionner : <https://sorbonne-tv.pantheonsorbonne.fr/gaza-dans-lantiquite-tardive>.

S. DESTEPHEN, *L'Empire romain tardif : 235-641 après J.-C.*, Malakoff, Armand Colin, 2021.

C. MORRISSON (dir.), *Le monde byzantin : 330-641*, Paris, PUF, 2004.

M.-A. HALDIMANN (dir.), *Gaza à la croisée des civilisations: exposition au Musée d'Art et d'Histoire de Genève du 27 avril au 7 octobre 2007. 1: Contexte archéologique et historique*, Neuchâtel, Chaman, 2007.

C. SALIOU, *Le Proche-Orient, I^{er} s. av. J.-C.-VII^e s. apr. J.-C. De Pompée à Muhammad* (2^{ème} éd. en format compact), Paris, Belin, 2024.

Rites, religions et pouvoir à Rome (III^e siècle av. J.-C. - III^e siècle ap. J.-C.)

Thomas COMBAZ

Lundi 9h-12h

Histoire ancienne

Quelle était la place de la religion dans la société romaine ? Comment s'articulent rites religieux et institutions politiques dans l'empire romain ? Ce cours vise à proposer une introduction à ces problématiques, en articulant l'étude de documents littéraires, iconographiques et archéologiques. Les étudiants apprendront les spécificités de la religion romaine en tant que religion ritualiste et la place déterminante qu'elle occupait dans une société où de bonnes relations avec les dieux étaient nécessaires au succès politique. Ils découvriront également comment les pratiques religieuses évoluent entre la fin de l'époque républicaine et la dynastie sévérienne, et la manière dont une relation privilégiée avec les dieux s'impose comme un des fondements du pouvoir impérial dès l'origine de l'empire.

N. BELAYCHE, S. ESTIENNE (dir.), *Religion et pouvoir dans le monde romain*, Paris, PUR, 2020

M. HUMM, C. STEIN (dir.), *Religion et pouvoir dans le monde romain, 218 av. J.-C. – 250 ap. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2021

J. SCHEID, *Quand faire c'est croire*, Paris, Aubier, 2011 (2005)

J. SCHEID, *La religion des romains*, Paris, Armand Colin, 2019

Introduction à l'Histoire du Moyen Âge occidental (V^e-XV^e siècles)

Simon ROZANES

Jeudi 9h-12h

Histoire médiévale

Période trop souvent perçue comme sombre, barbare, le Moyen Âge fait aujourd'hui l'objet d'un renouveau d'intérêt auprès du grand public, entre médiévalisme et roman national. Sans prétendre tout aborder, ce cours propose une approche synthétique du Moyen Âge occidental, depuis l'émergence du monde franc jusqu'aux grandes crises des XIV^e-XV^e siècles. Ce sera l'occasion d'aborder les principaux moments et acteurs, de façon à construire une connaissance solide de l'époque. Chaque séance sera articulée entre un cours consacré à une thématique et un travail sur une source pour approfondir un aspect du cours, ou un entraînement à l'exercice de la dissertation.

J. BASCHET, *La civilisation féodale*, Paris, Flammarion, 2018

F. MAZEL (dir.), *Nouvelle histoire du Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2021.

J. CHANDELIER, *L'Occident médiéval. D'Alaric à Léonard, 400-1450*, Paris, Belin, 2021.

C. GAUVARD, A. de LIBERA et M. ZINK, *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF, 2004.

Hommes et femmes dans la société du Bas Moyen Âge (Occident, XII^e-XV^e)

Julie PILORGET

Mercredi 15h-18h

Histoire médiévale

Le Moyen Âge souffre encore trop souvent d'une réputation d'obscurantisme et reste pour beaucoup méconnu. Pourtant, les derniers siècles de la période constituent un moment charnière par beaucoup d'aspects. Ce cours s'adressait aux élèves désireux d'acquérir une culture générale sur l'Europe du bas Moyen Âge, tout en découvrant certains des enjeux majeurs de la recherche récente dans ce domaine. Tout au long du semestre, le propos s'est ancré dans une « démarche de genre » afin de relire de manière sexuée les phénomènes politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont marqué la société médiévale, le tout en dialogue permanent avec les autres sciences humaines (anthropologie, sociologie, littérature, etc.).

B. BOVE, *Le temps de la guerre de Cent Ans, 1328-1453*, Paris, Belin, 2009

S. COVIAUX et R. TELLIER, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Armand Colin, 2019

J. CLAUSTRE, *La fin du Moyen Âge (1180-1453)*, Paris, Hachette, 2015

D. LETT, *Hommes et femmes au Moyen Âge. Histoire du genre, XII^e-XV^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2013

S. ROUX, *Le monde des villes au Moyen Âge, XI^e-XV^e siècle*, Paris, Hachette, 1994

C. VINCENT, *Église et société en Occident, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2009

L'Europe des Lumières (1715-1789)

Donia MENGHINI

Mardi 18h-21h

Histoire moderne

Les Lumières sont à la fois une période historique et un mouvement intellectuel. Cette période est marquée par de grands bouleversements économiques et sociaux (la fin de l'Ancien régime en France), des crises (révoltes et révolutions) et par de grandes transformations et découvertes (intellectuelles et scientifiques). L'objectif est d'étudier ces différentes dimensions à l'échelle européenne, car ces idées nouvelles se propagent à travers le continent et au-delà. Ce cours prépare les étudiants de L2 au concours.

P-Y. BEAUREPAIRE, *La France des Lumières (1715-1789)*, Paris, Belin, 2014

G. PY, *Civilisation et culture dans l'Europe des Lumières*, Rennes, PUR, 2015

J-P. BOIS, *De la paix des rois à l'ordre des empereurs 1714-1815*, Nouvelle histoire des relations internationales, tome III, Paris, Le Seuil, Points histoire, 2003

Introduction à l'histoire de l'Italie moderne (XVII^e-XVIII^e siècle)

Elodie ORIOL

Mercredi 9h-12h

Histoire moderne

Ce cours portera sur la construction sociale, culturelle et politique de l'Italie de la seconde modernité, en soulignant les spécificités de cet espace, morcelé en de multiples États, objet des convoitises des grandes puissances. Les séances permettront notamment de mettre en évidence la diversité des régimes politiques de la péninsule italienne (duchés, républiques, monarchies, etc.), la composition sociale de sa population (du petit peuple au patriciat en passant par les artisans), comme les caractéristiques des structures sociales et religieuses (corporations, paroisses, etc.) qui encadrent la vie des habitants. Une attention particulière sera portée à la croissance urbaine et au paysage urbain, ainsi qu'au rôle politique des villes au cours de la période étudiée. Les aspects culturels seront également pris en considération pour aborder l'Italie en tant que foyer de création artistique et littéraire, et lieu d'attraction pour les autres pays européens.

J. BOUTIER, J.-C. WAQUET, S. LANDI, *Le temps des Italies (XII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Passés composés, 2023.

- C. BRICE, *Histoire de l'Italie*, Paris, Perrin, 2002.
 F. BRIZAY, *L'Italie à l'époque moderne*, Paris, Belin, 2001.
 D. CARRANGEOT, E. CHAPRON et H. CHAUVINEAU, *Histoire de l'Italie du XV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Colin, 2015.
 P. MILZA, *Histoire de l'Italie: des origines à nos jours*, Paris, Fayard, 2005.

État et société en France (début XVII^e-mi XIX^e siècles)

Jean-Christophe BALOIS

Vendredi 12h-15h

Histoire moderne

La crise financière de 2008 et la révolte des Gilets jaunes en 2018 et 2019 ont mis au centre des débats la répartition des impôts et des taxes, les dépenses de l'État et la dette publique. Depuis 2022, le gouvernement français est obligé d'utiliser la procédure du 49.3 pour faire voter le budget. Nous éclairerons ces enjeux sur le long terme en étudiant la construction de l'État au prisme de la fiscalité du début du XVII^e au milieu du XIX^e siècle. Le développement de l'État, l'augmentation des impôts et de la dette publique sont alors liés aux guerres. Nous nous intéresserons aux principales institutions de l'Ancien Régime : des communautés d'habitants et des corporations au pouvoir royal, en passant par les intendants, les États provinciaux et généraux et les parlements. Nous découvrirons également les réformes de la Révolution et les institutions de la société postrévolutionnaire. Cette histoire des structures de la société sera enfin une histoire de ses crises, des révoltes antifiscales des années 1630 et de la Fronde à la révolution de 1848 en passant par la Révolution française.

- D. DESSERT, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1984.
 N. DELALANDE, Alexis SPIRE, *Histoire sociale de l'impôt*, Paris, La Découverte, 2010.
 M. FIGEAC (dir.), *État, pouvoirs et contestations dans les monarchies française et britannique (vers 1640-vers 1780)*, Paris, Armand Colin, 2018.
 J. NICOLAS, *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.
 M. TOUZERY, *Payer pour le roi. La fiscalité monarchique (France, 1302-1792)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2024.

Introduction à l'histoire de l'intégration européenne (1919 à nos jours)

Alexis DRACH

Lundi 18h-21h

Histoire contemporaine

Ce cours abordera l'histoire de l'intégration européenne, depuis le traité de Versailles de 1919 jusqu'à la crise de la dette de la zone euro des années 2010. Il s'agira autant d'analyser l'histoire des idées d'unification européenne que l'histoire politique, sociale et économique de l'intégration européenne. Le cours débutera par les origines du projet d'intégration européenne tel qu'il commence à être élaboré dans le sillage de la Première Guerre mondiale, puis abordera les grandes étapes de la construction européenne : CECA, CEE, crise des années 1970, relance des années 1980, traité de Maastricht et marche vers l'euro. Le cours ne sera pas uniquement centré sur les acteurs politiques : d'autres acteurs tels que les syndicats et les entreprises seront passés en revue. La dimension économique et sociale sera particulièrement mise en valeur. Enfin, le cours sera aussi l'occasion d'articuler histoire de l'intégration européenne et histoire de l'Europe.

- G. NOËL (dir.), *Penser et construire l'Europe*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2008.
 L. WARLOUZET, *Histoire de la construction européenne depuis 1945*, Paris, La Découverte, 2022.
 L. WARLOUZET, *Governing Europe in a globalizing world: neoliberalism and its alternatives following the 1973 oil crisis*, Abingdon, Oxon; New York, NY, Routledge, 2018.
 A. D. ANDRY, *Social Europe, the Road not Taken: The Left and European Integration in the Long 1970s*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2022.
 A. S. MILWARD, *The European rescue of the nation-state*, London, Routledge, 1992.

Capitalisme, industrialisation et sociétés en Europe occidentale au XIX^e siècle

Jean-Luc MASTIN

Lundi 15h-18h

Histoire contemporaine

Ce cours est une introduction à l'histoire économique et sociale contemporaine, centrée sur trois pays d'Europe occidentale (France, Royaume-Uni, Allemagne) au cours du long XIX^e siècle (années 1780 – 1914). L'industrialisation et les développements du capitalisme ont provoqué des mutations économiques et sociales durables : émergence du prolétariat et constitution d'une « classe ouvrière » ; « question sociale » et premières législations sociales ; affirmation du salariat et montée des « classes moyennes » ; triomphe de la bourgeoisie d'affaires et émergence de la grande entreprise ; organisation du patronat... Certes la chronologie et les formes de ces mutations ne sont pas les mêmes partout : pour comprendre, il faut comparer.

P. FRANÇOIS, Claire LEMERCIER (dir.), *Sociologie historique du capitalisme*, Paris, la Découverte, 2021.

F. JARRIGE, M. FONTAINE, N. PATIN (dir.), *Le travail en Europe occidentale, 1830-1939*, Paris, Atlande, 2021.

A. LESPAGNOL et J. M. GAILLARD, *Mutations économiques et sociales, 1780-1880*, Paris, Armand Colin, 2005.

P. VERLEY, *La révolution industrielle*, Paris, Gallimard, 1997.

L'Europe du Sud, XIX^e-XX^e siècles

Caroline DOUKI

Vendredi 12h-15h

Histoire contemporaine

Les pays de l'Europe du Sud ont-ils une histoire particulière par rapport à celle du reste de l'Europe ? Ils présentent en tout cas, au XIX^e siècle, et souvent pour longtemps, des traits spécifiques : problèmes économiques, morcellement politique, forts régionalismes, fréquence de la violence dans la vie publique, unification nationale tardive ou mal acceptée, émigration massive à l'étranger... Après avoir présenté la longue persistance de ces héritages historiques, le cours montrera comment ces sociétés sont entrées de façon brutale dans la modernité politique et économique au XX^e siècle, en passant notamment par des phases de guerres civiles et de dictatures.

J. CARPENTIER, F. LEBRUN (dir.), *Histoire de la Méditerranée*, Paris, Point Seuil, 2001.

R. GIRAULT, *Peuples et nations d'Europe au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1996.

E. HOBBSBAWM, *L'âge des extrêmes. Histoire du court Vingtième siècle*, Bruxelles, Editions Complexe, 1997

Colonisations – Décolonisations, XIX^e – XXI^e siècle

Emmanuelle SIBEUD

Jeudi 15h-18h

Histoire contemporaine

Si la colonisation, le fait de dominer à distance un territoire et les populations qui y vivent en les exploitant et en les privant de leurs droits, en commençant par le droit à l'autonomie et à la souveraineté, est un phénomène transhistorique qui a pris des formes assez différentes, la période contemporaine (XIX^e – XXI^e siècle) est marquée par l'essor du colonialisme, idéologie revendiquant le droit de coloniser de certains Etats, et par sa désagrégation, toujours inachevée. Comment caractériser les formes contemporaines de colonisation ? Comment fonctionnent les sociétés coloniales ? Comment se transforment-elles et quelles traces ont-elles laissées ? Ce cours propose une histoire par le haut et par le bas, à plusieurs échelles pour identifier les différents acteurs et actrices du colonialisme et analyser leurs parcours. Il insistera en outre sur les éléments à maîtriser pour bien se préparer au nouveau concours pour devenir enseignant au niveau L3.

J.-F. KLEIN, P. SINGARAVELOU et M.-A. DE SUREMAIN (dir.), *Atlas des empires coloniaux (XIX^e – XX^e siècles)*, Paris, Autrement, 2012.
J.-P. PEYROULOU, *Atlas des décolonisations. Une histoire inachevée*, Paris, Autrement, 2014.
I. SURUN et alii, *Les sociétés coloniales à l'âge des empires, 1850-1960*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2012.
G. BLANC, *Décolonisations. Histoires situées d'Afrique et d'Asie (XIX^e – XXI^e siècle)*, Paris, Points, 2022.

§ Préprofessionnalisation (M3P)

Métiers du journalisme

Sylvain PATTIEU

Mardi 9h-12h

Ce cours vise à donner aux étudiantes une idée de la grande diversité des métiers du journalisme et des enjeux cruciaux qui leur sont liés dans le monde contemporain. Il propose également quelques clefs pour la préparation des concours d'écoles de journalisme. Ce cours exige des étudiantes un engagement actif et un travail continu à l'oral comme à l'écrit, puisqu'il s'agira d'approfondir la connaissance de l'actualité, de travailler des exercices spécifiques des concours d'écoles de journalisme, de rédiger des articles, d'apprendre à connaître le vocabulaire de la presse et de divers médias. Des journalistes professionnels interviendront dans certaines séances pour présenter leur métier et en débattre. Nous élaborerons aussi un podcast.

Introduction aux métiers du patrimoine et des archives

Caroline DOUKI

Vendredi 15h-18h

Ce cours présente l'histoire, les institutions, les métiers, les acteurs et les enjeux du monde professionnel liés au patrimoine dans ses différentes composantes (archives, bibliothèques, musées, monuments historiques, patrimoine immatériel etc.).

Il s'agira aussi de faire découvrir la multiplicité des enjeux soulevés par la conservation et les usages du patrimoine et des archives dans la société actuelle et auxquels les futurs professionnels de ces secteurs doivent se préparer.

Un premier ensemble de séances présentera l'histoire et le fonctionnement des institutions du patrimoine (en s'intéressant aux différents corps de métiers qui y exercent).

Le deuxième bloc de séances expliquera ce que sont les archives, le cadre institutionnel et juridique français, les différents métiers qui travaillent à leur collecte, conservation et mise en valeur.

Les séances à l'Université Paris 8 pourront être complétées par une visite en institutions ou par des parcours urbains à thématique patrimoniale.

Le cours s'adresse plus particulièrement aux étudiants et étudiantes qui souhaitent poursuivre leurs études en master dans les domaines du patrimoine et des archives.

Y. POTIN et C. HOTTIN, *Le patrimoine : pourquoi ? comment ? jusqu'où ?*, Paris, La documentation française, 2014 (coll. La documentation photographique, n° 8099).

D. POULOT, *Patrimoine et musées : l'institution de la culture*, Paris, Hachette (Carré Histoire), 2001.

A.-M. BERTRAND, *Les bibliothèques*, Paris, La Découverte, 2007.

B. GALLAND, *Les Archives*, Paris, PUF, 2020 (coll. Que sais-je ?)

§ Tremplin

**Tremplin Méthodologie. Impérialisme et démocratie à Athènes
au V^e siècle avant J.-C. (479-403 avant J.-C.)**

Marie-Pierre DAUSSE

Du 16 au 23 janvier 2026 (cours intensif)

histoire grecque

Attention : le format de ce cours est celui d'un cours intensif, sur six jours, à l'intersemestre. Il semble pertinent, sur une courte période, de pouvoir s'entraîner intensivement à la dissertation et au commentaire de documents. Le thème retenu pourra en outre servir à celles et à ceux qui souhaitent passer les concours d'enseignement.

V. AZOULAY, *Athènes. Citoyenneté et démocratie au V^e siècle avant J.-C.*, Paris, *La documentation photographique* 8111, 2016.

P. BRUN, *Impérialisme et démocratie à Athènes : inscriptions de l'époque classique*, Paris, Armand Colin, 2005

Tremplin Master. En voyage avec Montaigne : l'Europe à la fin du XVI^e siècle

Anne BONZON

Jeudi 12h-15h

En septembre 1580, alors que la France est déchirée par les troubles de Religion, Michel de Montaigne entreprend un voyage en Europe : Allemagne, Suisse, Italie. De ces 450 jours sur les routes, nous est parvenu un journal qui n'était pas destiné à la publication. Le cours sera consacré à la lecture critique de cette source permettant d'aborder des thèmes très variés : conditions matérielles du voyage, maladie et soins, villes et paysages, questions de genre, contrastes religieux, monstres et prodiges etc. Dans une perspective de préparation au master, nous serons amenés à travailler sur la langue, à croiser les sources, à mobiliser la bibliographie, à inventer des outils pour valoriser le document. La lecture suivie donnera lieu à une restitution qui pourra prendre des formes inédites : illustrations, cartes, vidéos, podcasts, jeux...

Achat obligatoire : Michel de Montaigne, *Journal de voyage*, éd. Fausta Garavini, Gallimard-Folio, 1983 (et rééd. postérieure).

M. CASSAN, *L'Europe au XVI^e siècle*, Paris, A. Colin, Cursus, 2025 (4^e éd.)

A. COMPAGNON, *Un été avec Montaigne*, Equateurs, 2013.

J. CORNETTE, *Le Livre et le Glaive. Chronique de la France au XVI^e siècle*, Paris, A. Colin, 1999

A. JOUANNA, J. BOUCHER et alii, *Histoire et dictionnaire des guerres de Religion*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1998.

HORAIRE DES COURS DE DEUXIEME ANNEE (L2)

Deuxième semestre (S4)

S4 (provisoire)	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	L2 introduction Histoire antique T. Combaz <i>Rites, religions et pouvoir à Rome</i>	L2 M3P(prépro) Métiers du journalisme S. Pattieu	L2 introduction Histoire moderne E.Oriol <i>Italie moderne</i>	L2 Introduction Hist. Médiévale S. Rozanes <i>Moyen Age</i>	
12h-15h			L2 Introduction Histoire antique C. Saliou <i>Gaza de Constantin à l'Islam</i>	L2 Tremplin Master A. Bonzon	L2 introduction Histoire contemporaine C. Douki <i>L'Europe du Sud</i>
					L2 introduction Histoire moderne J.C. Balois <i>État et société en France</i>
15h-18h	L2 introduction histoire contemporaine J-L. Mastin <i>Capitalisme et industrialisation</i>		L2 Introduction Hist. Médiévale J.Pilorget <i>Hommes et femmes au bas Moyen Age</i>	L2 introduction Histoire contemporaine E. Sibeud <i>Colonisations - décolonisations</i>	L2 M3P(prépro) Métiers du patrimoine C. Douki
18h-21h	L2 introduction histoire contemporaine A.Drach <i>Intégration européenne</i>	L2 Introduction Histoire moderne D. Menghini <i>Europe des Lumières</i>			

LA TROISIEME ANNEE DE LICENCE (L3)

STRUCTURE DE LA FORMATION

Simple licence histoire

§ Cinquième semestre (S5)

UE13 Tech & spéc histor.	<i>Thématique A</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique B</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Historiographie</i>	3 heures	6 ECTS
UE14 Mineure hst ou ext.	<i>Mineure cours 5</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure cours 6</i>	3 heures	3 ECTS
UE15 Exp. pro.	<i>Stage</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue</i>	3 heures	3 ECTS

§ Sixième semestre (S6)

UE16 Tech & spéc histor.	<i>Thématique C</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique D</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Science auxiliaire</i> ou EC de géographie*	3 heures	6 ECTS
UE17 Mineure hst ou ext.	<i>Mineure cours 7</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure cours 8</i>	3 heures	3 ECTS
UE18 Exp. pro.	<i>Mémoire de licence</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin (préprofessionnalisation)</i>	3 heures	3 ECTS

*mineure renforcée "Enseigner l'histoire et la géographie"



Le cours de sciences auxiliaires peut être suivi au 5^e ou au 6^e semestre.

Double cursus histoire / science politique

§ Cinquième semestre (S5)

UE9 hst	<i>Thématique A</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique B</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Historiographie</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique ou science auxiliaire (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE9 scpo	<i>Théories de la démocratie</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Etudes sur le genre</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Médias et espace public</i>	3 heures	8 ECTS
UE10 transv.	<i>M3P pro</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

§ Sixième semestre (S6)

UE11 hst	<i>Thématique C</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique D</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Science auxiliaire</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique ou science auxiliaire (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE11 scpo	<i>Politique et société</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Politique et environnement</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Tutorat de mémoire, stage ou projet</i>	3 heures	8 ECTS
UE12 transv.	<i>Mémoire de licence</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin (concours)</i>	3 heures	3 ECTS

Double licence histoire-anglais

§ Cinquième semestre (S5)

UE histoire	<i>Thématique A</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Thématique B</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Historiographie</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Suivi tutorat mémoire (si mémoire en histoire)</i>	--	--
UE anglais	<i>Littératures anglophones</i>	2h30	5 ECTS
	<i>phonétique/phonologie</i>	2h30	4 ECTS
	<i>Traduction</i>	3h	5 ECTS
	<i>Civilisation</i>	2H30	5 ECTS
	<i>Linguistique : société</i>	2H30	5 ECTS
	<i>Suivi projet tutoré (si choisi en anglais)</i>	--	--
UE transv.	<i>EC spécifique</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue B</i>	3 heures	3 ECTS

§ Sixième semestre (S6)

UE histoire	<i>Thématique C</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Thématique D</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Science auxiliaire</i>	3 heures	8 ECTS
UE anglais	<i>Littératures anglophones : niveau avancé</i>	2h30	6 ECTS
	<i>Grammaire pratique de l'anglais 4</i>	2H30	6 ECTS
	<i>Civilisation des pays anglophones 4</i>	2H30	6 ECTS
	<i>Linguistique : discours</i>	2H30	6 ECTS
UE transv.	<i>Au choix : mémoire de licence en histoire ou projet tutoré en anglais</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin préprofessionnalisation (en anglais, annuel, distanciel)</i>	3 heures	3 ECTS

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

§ Thématiques

Durant la L3, les étudiantes doivent s'inscrire à quatre cours de thématique (**un dans chacune des quatre périodes de l'histoire**, deux au S5 et deux au S6). Ces cours reposent sur une approche par thèmes historiques délimités, dont l'étude approfondie introduit aux sources, à l'historiographie et aux recherches les plus récentes.

§ Historiographie

Ce cours présente les différentes écoles historiques et les enjeux historiographiques sur la longue durée, de l'Antiquité aux courants les plus récents. Il propose une véritable réflexion épistémologique sur l'histoire, sa définition, ses objets et son positionnement par rapport aux autres sciences sociales.

§ Sciences auxiliaires

Le travail de l'historienne mobilise des savoirs non strictement historiques et des techniques spécifiques. Ces cours proposent donc d'initier les étudiantes aux langues anciennes ou d'approfondir leur pratique de ces langues (latin ancien et médiéval, grec ancien, ancien français), mais aussi d'acquérir d'autres outils nécessaires à la recherche en histoire : informatique ; paléographie ; épigraphie ; techniques de l'archéologie...

En L3, les cours de latin et de grec ancien peuvent aussi être validés comme cours de langue.

§ Le mémoire de licence

Les étudiantes rédigent un mémoire d'une vingtaine de pages (40 000 signes) sur une question d'histoire proposée par les enseignantes du département, en utilisant une bibliographie bâtie en partie par elles-mêmes. Ce mémoire est l'occasion de se former à la présentation synthétique et critique de positions divergentes et complémentaires sur une question précise. Il est défendu par l'étudiante lors d'une soutenance à la fin du S6.

Chaque étudiante est suivie par deux enseignantes titulaires tout au long de l'année de L3 : une tutrice qui assure les séances de méthodologie et qui vérifie la progression du travail des étudiantes ; une référente scientifique, qui propose le sujet et suit la rédaction du mémoire, sur la base de sa spécialité. Si elles le souhaitent, les étudiantes peuvent demander l'aide des tutrices.

Après avoir consulté la liste des thèmes proposés (disponible sur le site du département à la mi-septembre), chaque étudiante doit trouver une enseignante titulaire pour accompagner son travail en tant que référente scientifique. Elle doit convenir d'un sujet avec elle, puis suivre ses conseils tout au long du semestre. En parallèle, les étudiantes doivent suivre toutes les séances de formation méthodologique avec leurs tutrices.

Le mémoire doit être déposé en deux exemplaires au secrétariat d'histoire au début du mois de mars. La soutenance a lieu peu de temps après le dépôt, devant un jury composé de la tutrice et de la référente scientifique.

§ Stage

Toutes ces formations se trouvent également sur la page Moodle de « Stage en licence »

Les étudiants de licence d'histoire doivent effectuer un stage obligatoire de 2 semaines minimum, en L2 ou L3, qui est suivi par un rapport de stage et une soutenance.

Le stage a pour but d'initier les étudiantes à un univers professionnel, en rapport ou non avec leurs études d'histoire, dans lequel les étudiants souhaitent travailler plus tard.

Le rapport de stage et la soutenance ont pour objectif de les entraîner à l'expression écrite et orale.

L2	L3
	M3P Stage
Semestre 4 (UE12)	Validation : participation à l'atelier organisé en janvier 2026 ou suivi d'un atelier SCUIO-IP
	Stage
Semestre 5 (UE 15)	Note : Rapport de stage et soutenance avant fin du semestre 6.

Les étudiants de simple licence doivent obligatoirement passer un entretien avec la responsable des stages, Marie-Cécile Bouju (stages.histoire@univ-paris8.fr). Une permanence est assurée une fois par semaine. Les rendez-vous sont à prendre sur l'intranet, application « Rendez Vous Etudiant ». Il est très fortement conseillé aux étudiants de L2 de réaliser leur stage pendant leur 2^e année de licence ou pendant l'été entre les 4^e et 5^e semestres. Le stage sera validé en L3 à la suite de la soutenance de stage.

Les étudiants qui effectuent leur stage l'été suivant leur année de L3 ne peuvent obtenir leur diplôme et redoublent donc leur année. Il n'y a pas de session 2.

Les étudiants de L2 devront suivre un atelier qui est organisé à l'intersemestre (janvier 2026, date précise fixée ultérieurement). La participation à cet atelier est obligatoire et validera l'EC M3P Stage de L2. Si la participation à cet atelier n'est pas possible (sur justificatif), les étudiantes devront participer à un atelier organisé par le SCUIO-IP : <https://www.univ-paris8.fr/-Insertion-professionnelle->. Dans ce cas, la validation de l'EC M3P se fera sur justificatif de présence établi par le SCUIO-IP.

Le SCUIO-IP dispose de différents outils numériques pour vous accompagner dans vos candidatures (formation en ligne, grilles d'évaluation du CV et de la lettre de motivation, guide de préparation aux entretiens), et propose des rendez-vous individuels pour vous entraîner aux entretiens ou faire relire vos candidatures : vous pouvez les contacter à cette adresse : scuio@univ-paris8.fr Le SCUIO-IP met également en ligne des offres de stage reçues par des entreprises <https://www.univ-paris8.fr/-Offres-de-stage-service-civique>

Le SCUIO-IP (en salle A347) et la BU mettent à votre disposition de la documentation pour les aider à construire votre projet professionnel.

Pour préparer leur convention de stage, les étudiantes doivent obligatoirement contacter la responsable des stages : Marie-Cécile Bouju (stages.histoire@univ-paris8.fr) Celle-ci leur précisera les modalités, les attentes et la manière de procéder, et signera la convention de stage. Les rendez-vous sont à prendre sur l'intranet, application « Rendez Vous Etudiant ».

CONDITIONS DE REALISATION DU STAGE :

- Simple licence : Entretien préalable obligatoire avec la responsable des stages (sur rendez-vous via l'application « Rendez Vous Etudiant ».) ;
- Le stage donne lieu à la rédaction d'une convention de stage (fourni par le département d'histoire) en trois exemplaires signés par les différentes parties : stagiaire ; établissement d'accueil ; responsable des stages ;
- le stage s'effectue sur le territoire français ou à l'étranger ;
- le stage dure 2 semaines minimum (soit 70 h. minimum). Cette durée est fractionnable, ce qui suppose que l'étudiant aménage son emploi du temps et prévoie d'y consacrer une partie de son temps de vacances. Les étudiants qui souhaitent faire leur stage dans l'enseignement doivent effectuer :
 1. Enseignement primaire : au moins 35 h. par semaine ;
 2. Enseignement secondaire : au moins 17 h. par semaine.

- le stage doit respecter les principes fondamentaux de neutralité et d'indépendance du service public d'éducation. En aucun cas, un stage prévu dans un organisme, association ou établissement vocation communautaire, politique ou religieuse ne sera accepté ;

- le stage se conclut par un rapport de stage produit par l'étudiant à la fin du stage. Ce mémoire sera discuté lors de la soutenance avec le tuteur qui l'aura encadré et/ou l'enseignant qui l'aura suivi. À l'issue de la soutenance, une note permettra de valider l'EC correspondant (L3, S5 : Stage). Il n'y a pas de session 2 ou rattrapage.

Les conseils pour la rédaction du rapport de stage sont diffusés en ligne, sur le site du département d'histoire.

Trois sessions de soutenance sont organisées :

- en octobre ;
- après les vacances de printemps ;
- en juin.

CAS PARTICULIERS

Les étudiants qui ont un contrat dans le cadre des Cordées de la réussite ou d'AED sont dispensés de stage, mais doivent

1. Fournir la copie de leur contrat ;
2. Rendre et soutenir un rapport sur leur activité.

Les étudiants en double licence Sciences po-Histoire sont dispensés de validation des EC M3P et EC Stage. Mais la responsable des stages peut leur délivrer une convention s'ils souhaitent en faire un.

Les étudiants en double licence Anglais-Histoire sont dispensés de validation de l'EC Stage.

Pour les étudiants en licence d'histoire, les stages facultatifs supplémentaires sont possibles, en accord et après discussion avec la responsable des stages. Ils donnent droit à une convention de stage, mais ne débouchent ni sur un rapport, ni sur une soutenance et ni sur une note. Condition *sine qua non* pour obtenir une convention : être inscrit à l'université Paris 8 en licence d'histoire.

LISTE DES COURS (L3)

Thématiques

§ histoire ancienne

| *L'Empire perse achéménide du VII^e siècle à 323 avant notre ère* – Mustapha DJABELLAOUI (2^e semestre)

§ histoire médiévale

| *Participations politiques et formes de vie collective au bas Moyen Âge* – Simon ROZANES (2^e semestre)

§ histoire moderne

| *Cultures, croyances, sensibilités ottomanes (XV^e-XVIII^e siècle)* – Benjamin LELLOUCH (2^e semestre)
| *Histoire de Rome à l'époque moderne* – Elodie ORIOL et François LAVIE (2^e semestre)

§ histoire contemporaine

| *Histoire mondiale du Brésil contemporain* – Armelle ENDERS (2^e semestre)
| *L'argent en France, XIX^e – XX^e s.* – Jean-Luc MASTIN (2^e semestre)

Sciences auxiliaires

| *Épigraphie des régimes politiques et des pratiques sociales en Grèce ancienne* – Nicolas KYRIAKIDIS (2^e semestre)
| *Paléographie moderne (XV^e-XVIII^e siècles)* – Anne BONZON (2^e semestre)
| *Paléographie et initiation aux sources médiévales* – Marlène HELIAS-BARON (2^e semestre)
| *Humanités numériques et méthodes quantitatives* – Alexis DRACH (2^e semestre)

Tremplin

| *Préparation aux concours administratifs* – Olivier COQ et Alessandro BUZZI (2^e semestre)

DESCRIPTION DES COURS (L3)

Second semestre (S6)

§ Thématiques

| ***L'Empire perse achéménide du VII^e siècle à 323 avant notre ère.***

| Mustapha DJABELLAOUI

| Mercredi 15h-18h

Histoire ancienne

Ce cours étudie la formation et l'organisation de l'Empire perse achéménide, de ses origines à la transition ouverte par les conquêtes d'Alexandre le Grand, du VII^e siècle av. n. è. à 323 av. n. è.. L'enseignement s'appuie sur un corpus de sources variées inscriptions royales, archives administratives (araméen, cunéiforme, démotique), sources grecques (Hérodote, Xénophon) et apports de l'archéologie, afin d'analyser les structures du pouvoir et les modalités de son exercice à différentes échelles. Un premier volet porte sur l'administration d'un territoire continental, recouvrant un espace-temps immense, s'étendant de l'Indus aux Balkans. Nous examinons comment

le système des satrapies, le réseau des Routes royales et les mécanismes de la fiscalité ont permis d'articuler autorité centrale et autonomies locales. Le cours explore également la tension entre intégration impériale et résistances, en s'appuyant sur des études de cas régionales (Babylonie, Syrie-Palestine, Égypte et Anatolie,). Ces enquêtes permettent d'analyser les formes de domination achéménide, les pratiques administratives locales et les processus d'intégration et parfois d'acculturation des élites. Dans cette perspective, les guerres médiques sont abordées non comme un affrontement fondateur isolé, mais comme une crise périphérique révélatrice des capacités d'adaptation et des limites du modèle impérial perse. Enfin, le cours interroge l'héritage achéménide dans la période hellénistique, en évaluant la continuité, mais aussi les recompositions des structures administratives, politiques et idéologiques durant le règne d'Alexandre III de Macédoine.

P. BRIANT, *Histoire de l'Empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris, Fayard, coll. « Pluriel », rééd. 2018 (1^{re} éd. 1996).

M. SAUVAGE, *Atlas Historique du Proche-Orient Ancien*, Les Belles Lettres, Institut Français du Proche-Orient : Paris/ Beyrouth 2021.

P. BRIANT, *Sur les traces de l'empire des Grands Rois, Enquête historiographique*, Les Belles Lettres, Paris 2025

P. BRIANT, *L'Empire perse : 550-330 av. J.-C.*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes », 2003.

B. LAFONT, A. TENU, F. JOANNES, et P. CLANCIER. *La Mésopotamie. De Gilgamesh à Artaban 3300-120 av. J.-C.* Belin : Paris, 2017.

Participations politiques et formes de vie collective au bas Moyen Âge : le phénomène communautaire dans l'Occident chrétien

Simon ROZANES

Jeudi 15h-18h

Histoire médiévale

Difficile de comprendre le Moyen Âge sans s'intéresser à un de ses versants les moins connus du grand public : le phénomène de participation aux différentes institutions, politiques, religieuses ou sociales, par le biais d'institutions communautaires – au sens étymologiques du terme. Il ne s'agit pas ici d'en faire des formes de démocratie au sens contemporain du terme, mais de comprendre ce qu'avaient de particulier ces formes de vie politique propres. Après avoir étudié le cadre dans lequel elles s'insèrent, c'est-à-dire les modèles et pratiques de gouvernement des pouvoirs princiers et ecclésiastiques, le cours se concentrera sur les différentes formes que prennent les communautés politiques et les différentes modalités du phénomène associatif, entre espaces ruraux et urbains, assemblées, confréries ou guildes. Chaque séance sera construite autour d'un cours consacré à une thématique et un travail sur une source, nécessaire pour l'approfondissement, éventuellement accompagnés d'extraits de travaux scientifiques.

Histoire de Rome à l'époque moderne

Elodie ORIOL et François LAVIE

Mardi 9h-12h

Histoire moderne

Ce cours propose d'étudier les évolutions politiques, sociales et culturelles de la « Ville éternelle » entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Capitale de la chrétienté catholique et des États pontificaux, Rome est aussi le berceau du mouvement artistique et culturel qualifié plus tard d'« art baroque » : autant d'aspects qui expliquent sa centralité dans l'Europe moderne. La ville fascine et attire les contemporains - pèlerins, artistes, savants ou voyageurs du « Grand Tour » -, aussi bien qu'elle les surprend et les étonne. En suivant une progression chronologique et thématique, les séances de cours permettront de mettre en évidence l'organisation politique de la cité pontificale, ses centres de pouvoir et de culture, ainsi que ses dynamiques socio-économiques à l'époque moderne.

E. CANEPARI, *La construction du pouvoir local : élites municipales, liens sociaux et transactions économiques dans l'espace urbain (Rome, 1550-1650)*, Rome, EFR, 2017.

J. DELUMEAU, *Rome au XVI^e siècle*, Paris, Fayard, 2008 (1^{ère} éd. 1975).

G. LABROT, *L'image de Rome : une arme pour la Contre-Réforme (1543-1677)*, Seyssel, Champ Vallon, 1987.
 M.-A. VISCEGLIA, C. BRICE (dir.), *Cérémonial et rituel à Rome, XVI^e-XIX^e siècle*, Rome, EFR, 1997.
 M. WREDE et G. MONTEGRE (dir.), *Les Rome nouvelles de l'époque moderne*, Rennes, PUR, 2022.

Cultures, croyances, sensibilités ottomanes, XV^e-XVIII^e siècle

Benjamin LELLOUCH

Vendredi 9h-12h

Histoire moderne

Ce cours ne s'attachera pas seulement aux œuvres de l'art et de l'esprit, ou à la transmission du savoir. Il tentera de cerner l'identité culturelle des Ottomans, au premier chef des élites masculines, musulmanes et urbaines de la capitale et des provinces « centrales » (Balkans et Anatolie) de l'Empire. Comment les Ottomans envisageaient-ils leur rapport au monde (aux saints, au surnaturel, à la mort) ? Quelles images avaient-ils d'eux-mêmes et des groupes étrangers ou subalternes ? Quelles pratiques culturelles étaient-elles constitutives de l'identité ottomane ?

O. BOUQUET, *Les noblesses du nom. Essai d'anthroponymie ottomane*, Turnhout, Brepols, 2013.
 O. BOUQUET, *Pourquoi l'Empire ottoman ? Six siècles d'histoire*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 2022.
 E. ELDEM et N. VATIN, *L'épithaphe ottomane musulmane, XVI^e-XX^e siècles. Contribution à une histoire de la culture ottomane*, Louvain, Peeters, 2007.
 K. EL-ROUAYHEB, *L'amour des garçons en pays arabo-islamique, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Epel, 2010.
 M. SARIYANNIS, *Perceptions ottomanes du surnaturel*, Paris, Le Cerf, 2019.

Histoire mondiale du Brésil contemporain XIX^e-XXI^e siècle

Armelle ENDERS

Lundi 15h-18h

Histoire contemporaine

Comme l'histoire de toutes les sociétés, celle du Brésil ne se comprend qu'à travers des perspectives transnationales. Ce sont, en effet, les relations internationales qui façonnent son indépendance politique, son immense territoire (16,5 fois l'Hexagone), ses frontières, sa participation à des organisations comme la SDN, l'ONU ou les BRICS. La population brésilienne s'est formée, à partir de la domination, de la destruction ou du refoulement des peuples autochtones par la colonisation portugaise, par le transfert forcé d'Africains réduits en esclavage (45% du total des Africains déportés aux Amériques, du XVI^e à la fin du XIX^e siècle !) et par des millions d'immigrants. De son indépendance politique au début du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, le Brésil suscite également l'intérêt international comme laboratoire de la question raciale, du développement dans les années 1960, de la globalisation. Possédant 63% du bassin amazonien, le Brésil est actuellement au cœur des enjeux environnementaux mondiaux et Belém do Pará accueille ainsi la COP 30 en novembre 2025.

A. ENDERS *Histoire du Brésil*, Paris, Chandeigne, 2019.
 F.M. LE TOURNEAU, *L'Amazonie, histoire, géographie, environnement*, Paris, CNRS Editions, 2019.
 D. VIDAL, *Le Brésil. Terre de possibles*, Rennes, PUR, 2016.

L'argent en France, XIX^e – XX^e s

Jean-Luc MASTIN

Jeudi 9h-12h

Histoire contemporaine

Ce cours est une initiation à l'histoire financière de la France. Il présente, sur la longue durée, les dynamiques historiques des marchés de l'argent : les acteurs et institutions, privés et publics (les ménages, les entreprises, les banques, l'Etat), les pratiques (l'épargne, la dépense, le placement, l'investissement, le crédit, la spéculation...) et leurs représentations (discursives et comptables), la construction du système financier et la régulation des marchés. Sous ses différentes formes (monnaie, capital, dépôts bancaires...) qu'il reste en France métropolitaine ou qu'il en sorte (à l'époque coloniale puis à l'ère de la mondialisation financière), comment l'argent circule-t-il, et au profit de qui ? Telle est la question centrale, qu'on examinera à différentes échelles (du local à l'international), à différents niveaux (du micro au macro), en faisant la part des évolutions structurelles et de la conjoncture, notamment des crises et des guerres.

H. BONIN, *L'argent en France depuis 1880. Banquiers, financiers, épargnants*, Paris, Masson, 1989

A. AGLAN, O. FEIERTAG, Y. MAREC (dir.), *Les Français et l'argent. Entre fantasmes et réalités*, Presses Universitaires de Rennes, 2011

A. GUESLIN (dir.) *Nouvelle histoire économique de la France contemporaine*. Tome 2 : P. VERLEY, *L'industrialisation, 1930-1914*. Tome 3 : A. LEMENOREL, *L'économie libérale à l'épreuve*. Tome 4 : A. GUESLIN, *L'économie ouverte, 1948-1990*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2003

§ Sciences auxiliaires

Épigraphie des régimes politiques et des pratiques sociales en Grèce ancienne

Nicolas KYRIAKIDIS

Mardi 12h-15h

Histoire ancienne

L'épigraphie est la discipline qui étudie les inscriptions antiques qui nous sont parvenues sur des supports « durs » : pierre, céramique, bois, métal... Elle se distingue ainsi de la papyrologie (étude des textes transmis sur papyrus) et de la paléographie-codicologie (étude des textes transmis sur papiers et parchemins).

L'objet de ce cours est de présenter l'apport des sources épigraphiques à la connaissance de la vie socio-politique des cités grecques. Nous nous intéresserons aux techniques de gravure, aux supports et à leurs évolutions, ainsi qu'au biais induits par cette catégorie documentaire. Les textes seront étudiés en traduction française. Néanmoins, le cours comprendra un apprentissage élémentaire du grec ancien qui impliquera un travail personnel significatif : alphabet, identification des principales formes verbales et nominales, déchiffrement d'inscriptions simples, comme des stèles funéraires.

Au moins une séance se tiendra au musée du Louvre, un mercredi après 18h ou un samedi matin.

L. ROBERT, « Épigraphie », *L'Histoire et ses méthodes*, Paris, Gallimard, 1961, p. 453-497.

B. H. MCLEAN, *An Introduction to Greek Epigraphy of the Hellenistic and Roman Periods: From Alexander the Great to the Reign of Constantine (323 BC-AD 337)*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2002.

J. POUILLOUX, *Choix d'inscriptions grecques textes, traductions et notes : travaux de l'Institut d'épigraphie grecque*, Paris, Les Belles-Lettres, 1960

INSTITUT FERNAND-COURBY, *Nouveau choix d'inscriptions grecques*, Paris, Les Belles-Lettres, 1972.

J.-M. BERTRAND, *Inscriptions historiques grecques. Introduction, traduction et commentaire*, Paris, Les Belles-Lettres, 1992.

De la codicologie à la paléographie (VIII^e-XV^e siècle) : une initiation aux « sciences auxiliaires » de l'histoire

Marlène HELIAS-BARON

Lundi 9h-12h

L'initiation aux « sciences auxiliaires de l'histoire » proposée ici repose sur une étude des manuscrits du VIII^e au XV^e siècle dans leur diversité : des manuscrits littéraires aux livres d'archives et aux actes, en passant par les ouvrages liturgiques. Recourant aux ressources disponibles en ligne, la réflexion s'appuiera sur des manuscrits et documents conservés à la Bibliothèque nationale, aux Archives nationales et à la Bibliothèque d'agglomération du Pays de Saint-Omer.

La notion de « science auxiliaire » sera d'abord interrogée pour comprendre les enjeux de ces sciences, à la fois soutien de l'histoire et disciplines à part entière. Les séances les présenteront ensuite successivement, en insistant sur la paléographie depuis la fin de l'Antiquité jusqu'à la Renaissance.

Tout en acquérant les connaissances nécessaires au déchiffrement des écritures médiévales, les étudiantes et les étudiants appréhenderont la culture des femmes et des hommes du Moyen Âge à travers leurs écrits.

N. BUAT et E. VAN DEN NESTE, *Manuel de paléographie française*, Paris, Les Belles Lettres, 2016 (rééd. 2022).

A. DEROLEZ, *The Palaeography of Gothic Manuscript Books. From the Twelfth to the Early Sixteenth Century*, Cambridge, 2003 (plusieurs rééditions).

A. GEHIN, *Lire le manuscrit médiéval. Observer et décrire*, Paris, CNRS éd., 2017 (2^e éd.).

O. GUYOTJEANNIN, J. PYCKE, B.-M. TOCK, *Diplomatique médiévale*, Turnhout, Brepols, 2006.

M. PARISSE, *Manuel de paléographie médiévale, Manuel pour grands commençants*, Paris, Picard, 2006.

Paléographie moderne (XV^e-XVIII^e siècles)

Anne BONZON

Vendredi 12h-15h

L'époque moderne nous a laissé des sources manuscrites abondantes et diverses mais dont la lecture demande un savoir-faire spécifique. Ce cours vous propose donc d'apprendre à lire des documents qui, bien que rédigés en français, ne livrent pas immédiatement leur sens : un apprentissage lent et régulier est nécessaire pour être capable déchiffrer les vieux grimoires. Il ne s'agit pas de faire de la paléographie un but en soi, mais de l'appréhender pour ce qu'elle est : une science auxiliaire de l'histoire. Cet apprentissage du métier d'historien sera donc l'occasion de découvrir divers aspects de la vie publique et quotidienne et des comportements (épidémies, ravitaillement, pèlerinages, procès, sorcellerie...). L'enseignement prend la forme de travaux dirigés, consistant en la pratique régulière d'exercices, par niveau de difficulté croissante. Ouvert à toutes les étudiantes de L3, il est vivement recommandé à celles et ceux qui envisagent d'entreprendre un master en histoire moderne l'année suivante.

G. AUDISIO, I. BONNOT-RAMBAUD, *Lire le Français d'hier. Manuel de paléographie moderne, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, A. Colin, 1991 (coll. U).

P. DELSALLE, *La recherche historique en archives XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Ophrys, 1993 (Documents Histoire).

N. BUAT et E. VAN DEN NESTE, *Dictionnaire de paléographie française*, Paris, Les Belles Lettres, 2011.

Humanités numériques et méthodes quantitatives

Alexis DRACH

Jeudi 12h-15h

Ce cours a pour but de familiariser les étudiantes avec l'utilisation d'outils informatiques et avec les méthodes quantitatives en histoire. Le cours passera en revue différents logiciels (tableurs (Excel),

gestion de bibliographie, analyse de réseaux), et abordera les bases des méthodes quantitatives et numériques, depuis la saisie d'information à partir des sources jusqu'au codage des données. Ces outils peuvent être utilisés dans de nombreuses branches des sciences sociales et les compétences acquises peuvent être valorisées dans différents milieux professionnels. Le travail avec des logiciels sera fait à partir de diverses études de cas qui porteront notamment sur l'industrialisation au XIX^e siècle et la construction européenne au XX^e siècle.

M. COCAUD et J. CELLIER, *Le traitement des données en histoire et sciences sociales: méthodes et outils*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

P. MOUNIER (dir.), *Read/Write Book 2 : Une introduction aux humanités numériques*, Marseille, OpenEdition Press, 2012.

F. SALY GIOCANTI, *Utiliser les statistiques en histoire*, Paris, Colin 2005.

C. ZALC et C. LEMERCIER. *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008.

§ Tremplin

Préparation aux concours administratifs

Olivier COQ et Alessandro BUZZI

Mardi 18h-21h

Le cours se destine aux étudiants qui envisagent une carrière dans l'administration, en particulier celles et ceux qui songent à passer un concours de la fonction publique de catégorie A ou B. Il permet d'abord de prendre la mesure des connaissances attendues pour passer les concours et de se familiariser avec la « culture administrative ». Il permet ensuite de cerner les épreuves spécifiques de ces concours (QCM, question à réponse courte, cas pratique, note opérationnelle, note de réflexion) et de s'initier à certaines d'entre elles. Il a enfin pour originalité d'être dispensé pour moitié par un enseignant d'histoire et pour l'autre moitié par un attaché d'administration en fonction, mais aussi de proposer, au fil des séances, des rencontres avec des intervenants professionnels en poste dans l'administration (anciens lauréats de concours, enseignants dans les Écoles du Service Public, personnels ayant mené une carrière dans l'administration).

HORAIRE DE COURS DE TROISIEME ANNEE

Deuxième semestre (S6)

S6 (provisoire)	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	L3 Science auxiliaire M. Helias-Baron <i>Paléographie médiévale</i>	L3 Thématique Histoire moderne E. Oriol/F.Lavie <i>Rome moderne</i>		L3 Thématique Contempo. J.-L. Mastin <i>L'argent en France</i>	L3 Thématique Histoire moderne B. Lellouch <i>Cultures, croyances, sensibilités ottomanes</i>
12h-15h		L3 Science auxiliaire N. Kyriakidis <i>Epigraphie en Grèce ancienne</i>		L3 Science auxiliaire A. Drach <i>Humanités numériques & méthodes quanti (salle info)</i>	L3 Science auxiliaire A. Bonzon <i>Paléographie moderne</i>
15h-18h	L3 Thématique Contempo. A. Enders <i>Histoire mondiale du Brésil</i>		L3 Thématique histoire antique M. Djabellaoui <i>L'Empire perse achéménide</i>	L3 Thématique Histoire médiévale S. Rozanes <i>Participations politiques</i>	
18h-21h		L3 Tremplin métier O.Coq/A.Buzzi <i>Concours administratifs</i>			

EC LIBRE MINEURE ET LANGUES

EC LIBRE

Les EC libre (S1 et S2) peuvent être pris dans tous les autres départements de l'université.

Les étudiantes doivent respecter le choix de cours offert par chacun de ces départements. Pour connaître les coordonnées de ces départements, voyez les descriptions des mineures dans les pages qui suivent.



L'inscription à un EC externe (proposé par un autre département que celui d'histoire) se fait auprès du département concerné.

Pour connaître tous les cours offerts, les dates et les modalités d'inscription :

- A. consultez le site internet de chaque département ;
- B. téléchargez sa brochure ;
- C. renseignez-vous auprès de son secrétariat.

Le nombre de places est limité :

Informez-vous et inscrivez-vous avant le début des cours.

PARCOURS DE MINEURE

La mineure (composée de huit EC, deux par semestre en L2 et L3) peut être prise en histoire, selon un programme de renforcement (mineure interne) ou dans une autre discipline (mineure externe). Les mineures ouvertes aux étudiantes de licence d'histoire sont les suivantes :

histoire (mineure interne) • géographie • science de l'éducation • sociologie et anthropologie • science politique • littérature française

Le programme de mineure doit être choisi au début de la deuxième année de licence. Le choix de la discipline de mineure engage pour la L2 et la L3.

Histoire (mineure interne)

Cette mineure permet un renforcement de la culture historique et de ses outils. Elle est particulièrement adaptée aux étudiantes qui envisagent de faire carrière dans l'enseignement secondaire ou universitaire, à continuer leur formation en recherche, ou à engager une carrière en communication.

En L2, l'étudiante doit prendre deux cours d'introduction au choix, par semestre.

En L3, elle doit prendre deux cours au choix, par semestre, en respectant cette grille :

S5	Thématique (au choix)
	Thématique ou science auxiliaire (au choix)
S6	Thématique (au choix)
	Thématique ou science auxiliaire (au choix)

Mineure renforcée Géographie

Il est recommandé aux étudiantes désireuses d'enseigner au secondaire, donc de préparer le nouveau concours du CAPES à bac +3 ou l'agrégation, de renforcer la part d'enseignement de géographie dans leur enseignement.

Secrétariat de licence de géographie (Julie ATHLAN)
bâtiment D, 1^{er} étage, bureau 129
01 49 40 72 73

<http://geographie.univ-paris8.fr/>

Les étudiants qui souhaitent passer le concours à bac +3 peuvent par ailleurs demander conseil aux responsables de Licence pour qu'elles les aident à choisir des enseignements de géographie adaptés à la préparation du concours.

Science de l'éducation

Les EC offerts dans le cadre de ces parcours permettent à l'étudiante de se familiariser avec les enjeux et les structures du système éducatif en France et, le cas échéant, à l'étranger. Ils ont pour but de favoriser l'accès des étudiantes aux concours de professeur des écoles, de professeur en lycée professionnel ou de conseiller principal d'éducation, et de permettre aux étudiantes de se présenter à d'autres concours et emplois dans les domaines périscolaires ou dans les domaines du travail social.

Département des sciences de l'éducation (Baptiste BARRES)
bâtiment A, 4^e étage, bureau A-435
01 49 40 66 54
licence.sde@univ-paris8.fr

<https://ufr-sepf.univ-paris8.fr/-sciences-de-l-education->

Sociologie et anthropologie

Vous pouvez récupérer la brochure de cette mineure sur le site du département :

<http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/wp-content/uploads/2009/07/BrochureMineureAnthro2020-2021Semestre1.pdf>

Secrétariat (Josette DESVOIS)
bâtiment B2, bureau B-349
01 49 40 68 19
josette.desvois@univ-paris8.fr / bocar.gaye03@univ-paris8.fr

<http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/>

Science politique

Cette spécialisation vise à compléter la formation en histoire par des cours concernant les relations internationales, les institutions, la sociologie et la philosophie politique. Elle s'adresse principalement aux étudiantes ne se destinant pas aux métiers de la recherche ou de l'enseignement, et visant notamment la préparation des concours administratifs. Elle est conseillée aux étudiantes qui souhaitent passer les concours des écoles de journalisme.

Secrétariat (Inès Saïhi KHELIFA et Patricia EBRING)
bâtiment B2, bureau B-334
01 49 40 68 67 / 01 49 40 66 31
patricia.ebring@univ-paris8.fr / anisse.khelifa@univ-paris8.fr

<https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Science-politique-597->

Littérature française, francophone et comparée

Secrétariat de la licence de lettres
bâtiment B, bureau B-343
01 49 40 68 11
licence.litt@univ-paris8.fr

<http://www2.univ-paris8.fr/litteraturefrancaise>

LANGUES

Choix de langues

Les étudiantes doivent suivre trois cours de langue, un à chaque premier semestre d'une année niveau (S1, S3 et S5). L'étudiante doit poursuivre en L2 et en L3 l'étude de la langue vivante commencée en L1. Tout changement de langue vivante nécessite l'autorisation des responsables de licence.

Dans le cadre de la licence d'histoire, cinq langues vivantes sont autorisées, car ce sont les langues les plus importantes en termes de publications et de communication internationale en histoire :

anglais • espagnol • allemand • italien • portugais

À l'étude de ces langues vivantes, vous pouvez ajouter l'étude du **latin** (classique et médiéval) et du **grec ancien**. Les EC sont crédités au même titre que les cours de langues vivantes. Le cours de latin médiéval est assuré par le département d'histoire dans la catégorie des sciences auxiliaires. Les cours de latin classique et de grec ancien sont assurés par le département de littérature.

Les autres langues ne peuvent être prises que dans le cadre d'une mineure aménagée et seulement avec l'autorisation des responsables de la licence d'histoire.

Toute question concernant les cours de langue vivante doit être adressée au Centre de langues.

Centre de langues
bâtiment B1, bureau B-204 / B-205
01 49 40 68 43
cdl@univ-paris8.fr

Calendrier pour le S1 2025-2026 :

- 1^{er} septembre : début des tests de langues du CDL via Moodle ;
- 19 septembre : ouverture des préinscriptions aux cours du CDL via Moodle ;
- 22 septembre : début des cours du S1 2025-2026 au CDL.

Pour le latin et le grec classique, il faut s'adresser au Département de lettres.

Secrétariat de la licence de lettres
bâtiment B, bureau B-343
01 49 40 68 11
licence.litt@univ-paris8.fr
<http://www2.univ-paris8.fr/litteraturefrancaise>

Quand et comment passer le test de niveau ?

Tout nouvel étudiant à Paris 8 doit passer un **test de positionnement** (accessible sur Moodle dans la rubrique CDL). Chaque étudiant reçoit un score qui détermine son niveau (A1, A2, etc.). Cscore lui sera demandé lors du premier cours pour compléter son inscription. Le résultat restera consultable sur Moodle pendant deux ans.

Attention : vous ne pouvez passer le test qu'une seule fois ! Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de disposer d'une heure pour vous concentrer.

Nous vous rappelons également qu'il serait très contre-productif d'être « aidé » pour le test, puisque cela vous situerait dans un groupe de niveau trop élevé. Il est **impossible de passer à un cours de niveau inférieur** à celui indiqué par votre résultat au test de positionnement.

Quel cours suivre ?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre.

ATTENTION : La mise à jour du test va entraîner une modification du seuil des niveaux de langue. Veuillez consulter la page moodle du test pour les points/niveaux mis à jour.

Anglais :

Niveau A1 : Vous devez suivre un cours de **General English A1**, qui est le niveau débutant ouvert à tous les étudiantes quelle que soit leur formation.

Niveau A2 : Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences A2** (notez bien que les cours intitulés *General English* ne sont PAS destinés aux étudiantes d'histoire au niveau A2 et B1).

Niveau B1 : Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B1**.

Niveaux B2 et + : Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B2+**. Les étudiantes peuvent également suivre un cours d'anglais général B2+ si les cours d'anglais pour sciences sociales B2 sont complets ou incompatibles avec leur emploi du temps.

À noter : il est fortement recommandé de valider DEUX semestres d'un cours de même niveau A2 ou B1 avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur, ou d'obtenir une note > ou = 14/20.

Quand et comment s'inscrire aux différents cours ?

La liste des cours, salles et enseignants de General English A1, English for Social Sciences A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL : <http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488>.

Les pré-inscriptions aux autres cours d'anglais se font sur Moodle en septembre lors de la semaine de pré-rentree : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>. La clé d'inscription sera affichée sur la page Moodle du test.

Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A1, soit English for Social Sciences A2, B1 ou B2+).

Attention ! Il est impératif que les étudiantes préinscrites confirment leur présence en cours dès la première semaine (22-27 septembre) faute de quoi des étudiantes en attente présents au premier cours prendront leur place. Un étudiant ne sera inscrit définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire paraît complet en ligne, n'hésitez pas à vous présenter à la première séance, quelques places sont généralement disponibles du fait de désistements. Si vous n'avez pas trouvé de place en cours au terme de la première semaine, veuillez contacter le personnel du CDL.

Bénéficier d'une dispense d'assiduité

Le régime du contrôle des connaissances pour les cours du CDL est le contrôle continu. L'assiduité aux cours est donc requise. Cependant, les étudiantes ayant **une raison justifiée (médicale, professionnelle)** peuvent demander, avant la 4ème semaine de cours du semestre courant, la dispense d'assiduité. Elle peut être téléchargée en ligne : <https://ufr-langues.univ-paris8.fr/Nos-actualites-1634>

Enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales :
Camille JOSEPH (anglaishs.cdl@gmail.com)

HORAIRES COMPLETS DES COURS

SECOND SEMESTRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	L1 Initiation méthodo. (cont) J.-L. Mastin <i>Histoire éco & sociale France (1)</i>	L1 Transdis. J.C. Balois <i>Histoire et démographie</i>	L2 introduction Histoire moderne E.Oriol <i>Italie moderne</i>	L1 Initiation méthodo. (mod) J.-B. Poulle <i>Fait religieux (2)</i>	L1 Initiation méthodo. (cont) E.Sibeud / M. Stemmelin <i>Histoire impériale et postcoloniale (2)</i>
	L2 introduction Histoire antique T. Combaz <i>Rites, religions et pouvoir à Rome</i>	L2 M3P(prépro) S. Pattieu <i>Métiers du journalisme</i>	L1 Initiation méthodo. (cont) E.Sibeud / M. Stemmelin <i>Histoire impériale et postcoloniale (1)</i>	L2 Introduction Hist. Médiévale S. Rozanes <i>Moyen Age</i>	L3 Thématique moderne B. Lellouch <i>Cultures, croyances, sensibilités ottomanes</i>
	L3 Science auxiliaire M. Helias-Baron <i>Paléographie médiévale</i>	L3 Thématique Histoire moderne E. Oriol/F.Lavie <i>Rome moderne</i>		L3 Thématique Contemporaine J.-L. Mastin <i>L'argent en France</i>	
12h-15h	L1 Initiation méthodo. (MA) C. Mabboux <i>France des Capétiens (1)</i>	L1 Initiation méthodo. (MA) C. Mabboux <i>France des Capétiens (2)</i>	L2 introduction Histoire ancienne C. Saliou <i>Gaza de Constantin à l'Islam</i>	L1 Hist. du monde F. Lavie <i>L'Europe et le monde à l'époque moderne</i>	L2 introduction Histoire contemporaine C. Douki <i>L'Europe du Sud</i>
	L1 Initiation méthodo. (mod) J.-B. Poulle <i>Fait religieux (1)</i>	L3 science auxiliaire N. Kyriakidis <i>Épigraphie Grèce</i>		L2 Tremplin master A. Bonzon <i>En voyage avec Montaigne</i>	L3 Science auxiliaire A .Bonzon <i>Paléographie moderne</i>
	L1 Transdis. A. Bellusci <i>Histoire et magie</i>			L3 Science auxiliaire A. Drach <i>Humanités numériques & méthodes quanti (salle info)</i>	L2 introduction Histoire moderne J.C. Balois <i>État et société en France</i>
15h-18h	L1 Initiation méthodo. (anc) T. Combaz <i>République romaine (1)</i>	L1 Hist. du monde M. L'Héritier <i>Emploi et recyclage</i>	L3 Thématique histoire antique M. Djabellaoui <i>L'Empire perse achéménide</i>	L1 Initiation méthodo. (cont) J.-L. Mastin <i>Histoire éco & sociale France (2)</i>	L1 Transdis. C. Mathey <i>Histoire et droit</i>
	L2 introduction histoire contemporaine J-L. Mastin <i>Capitalisme et industrialisation</i>	L1 Hist. du monde I. Delpuech <i>Du Maghreb au monde</i>	L2 introduction histoire médiévale J. Pilorget <i>Hommes et femmes au bas Moyen Âge</i>	L2 introduction histoire contemporaine E. Sibeud <i>Colonisations-décolonisations</i>	L2 M3P(prépro) Métiers du patrimoine C. Douki
	L3 Thématique Contemporaine A. Enders <i>Histoire mondiale du Brésil</i>		L1 Hist. du monde C. Saliou <i>Bain collectif</i>	L3 Thématique histoire médiévale S. Rozanes <i>Participations politiques</i>	
18h-21h	L1 Hist du monde G. Kolovou <i>Histoire et mythologie antiques</i>	L2 introduction histoire moderne D. Menghini <i>Europe des Lumières</i>	L1 Transdis. L. Verkindt <i>Histoire et langue</i>	L1 Initiation méthodo. (anc) T. Combaz <i>République romaine (2)</i>	L1 Hist. du monde G. Solans <i>Les États-Unis et le monde</i>
	L2 introduction histoire contemporaine A.Drach <i>Intégration européenne</i>	L3 Tremplin métier Coq / Buzzzi <i>Concours administratifs</i>		L1 Hist. du monde A. Enders <i>Monde et empire portugais</i>	

CALENDRIER UFR TEXTES ET SOCIÉTÉS 2025-2026

Début du 1^{er} semestre: lundi 22 septembre 2025

Fin du 1^{er} semestre de cours : vendredi 9 janvier 2026

Fermeture de l'université : du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026

Début du 2^e semestre : lundi 26 janvier 2026

Fin du 2^e semestre : jeudi 7 mai 2026

Fermeture de l'université : du samedi 18 avril au dimanche 26 avril 2026

5 juin 2026 : date limite jury annuel session 1

3 juillet 2026 : date limite jury annuel session 2



En dehors de l'UFR textes et sociétés, le calendrier peut varier. Pour consulter tous les calendriers de Paris 8 :

<https://www.univ-paris8.fr/-Calendriers-universitaires->

VOTRE PARCOURS PEDAGOGIQUE

MODE D'EMPLOI

Votre fiche de parcours n'est pas un document officiel : c'est un outil qui vous aidera à voir clair dans votre progression en licence d'histoire. Elle sera utile lors de vos inscriptions pédagogiques, de même que dans vos échanges avec le secrétariat et les responsables de licence. Elle leur permettra de vous aider et peut-être de vous éviter des erreurs d'inscription susceptibles de retarder vos études.

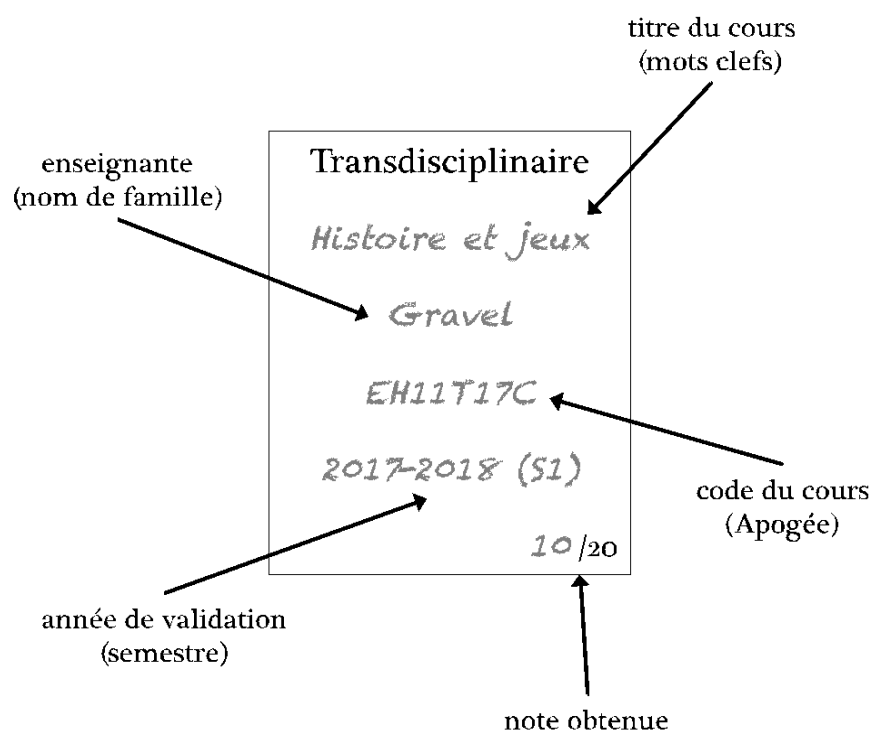
À la fin de chaque semestre, complétez soigneusement la fiche qui correspond à votre niveau — ou les deux fiches de vos deux niveaux, si vous êtes AJAC. Assurez-vous de garder votre fiche à jour et de la conserver à votre portée.

Pour remplir vos fiches, vous pouvez le récupérer lors de la réunion de pré-rentree, ou les télécharger sur le site du département dans l'onglet « documents à télécharger pour la licence ».

À chaque conseil de fin de semestre, vous devez en présenter un exemplaire à jour aux responsables de la licence.

N.B. Les doubles cursus ont des fiches de parcours spécifiques.

REEMPLIR UNE CASE DU PROCÈS VERBAL



Écrivez proprement, en majuscule.

Comme ce document peut être corrigé, au besoin, il est préférable d'utiliser un crayon ou une encre effaçable.

FICHES DE PARCOURS

Parcours pédagogique

nom :

prénom :

numéro d'étudiante :

Date :

AJAC en L2 ? oui ☐ non ☐

Téléphone :

L1

S1	UE1 majeure	UE2 mineure	UE3 transversale
	Initiation : dissertation <i>titre du cours</i> <i>enseignant</i> <i>code de l'EC</i> <i>année académique</i> 15 ECTS /20	Transdisciplinaire 3 ECTS /20	M2E : entrée à l'université 3 ECTS /20
	Civilisations 3 ECTS /20	Découverte ou remédiation 3 ECTS /20	EC langue 3 ECTS /20
	notes :		
S2	UE4 majeure	UE5 mineure	UE6 transversale
	Initiation : commentaire 15 ECTS /20	Histoire du monde 3 ECTS /20	Informatique (PIX) 2 ECTS /20
	Histoire du monde 3 ECTS /20	Transdisciplinaire 3 ECTS /20	EC libre 2 ECTS /20
	notes :		Méthodologie (Voltaire) 2 ECTS /20

nom :

prénom :

numéro d'étudiante :

Date :

L2 complétée ? oui ☐ non ☐AJAC en L3 ? oui ☐ non ☐

Téléphone :

L2

S3	UE7 majeure	UE8 mineure	UE9 transversale
	Introduction contemporaine <i>titre du cours</i> <i>enseignant</i> <i>code de l'EC</i> <i>année académique</i> 6 ECTS /20	EC mineur 1 3 ECTS /20	M3P (prépro.) 3 ECTS /20
	Introduction AT / MÅ / MO 6 ECTS /20	EC mineur 2 3 ECTS /20	EC langue 3 ECTS /20
	Introduction AT / MÅ / MO 6 ECTS /20	notes :	
S4	UE10 majeure	UE11 mineure	UE12 transversale
	Introduction contemporaine 6 ECTS /20	EC mineur 3 3 ECTS /20	M3P (stages) 2 ECTS /20
	Introduction AT / MÅ / MO 6 ECTS /20	EC mineur 4 3 ECTS /20	Tremplin (métho / lectures) 4 ECTS /20
	Introduction AT / MÅ / MO 6 ECTS /20	notes :	

nom :

prénom :

numéro d'étudiante :

Date :

L2 complétée ? oui ☐ non ☐

Téléphone :

L3

S5	UE13 majeure	UE14 mineure	UE15 transversale
	Thématique A <i>titre du cours</i> <i>enseignant</i> <i>code de l'EC</i> <i>année académique</i> 6 ECTS /20	EC mineur 5 3 ECTS /20	Stage 3 ECTS /20
	Thématique B 6 ECTS /20	EC mineur 6 3 ECTS /20	EC langue 3 ECTS /20
	Historiographie 6 ECTS /20	notes :	
S6	UE16 majeure	UE17 mineure	UE18 transversale
	Thématique C 6 ECTS /20	EC mineur 7 3 ECTS /20	Mémoire de licence 3 ECTS /20
	Thématique D 6 ECTS /20	EC mineur 8 3 ECTS /20	Tremplin métier 3 ECTS /20
	Science auxiliaire 6 ECTS /20	notes :	

SEJOURS A L'ETRANGER

Partir à l'étranger

Les étudiantes du département d'histoire ont la possibilité d'effectuer un ou deux semestres d'échange international avec une université partenaire. Cette mobilité est fortement encouragée par les enseignantes du département : une expérience dans un autre pays et une langue étrangère est transformatrice pour la vie personnelle et intellectuelle ; la familiarisation avec des exigences universitaires différentes et la rencontre d'étudiantes et d'enseignantes internationales sont aussi des étapes-clés dans la préparation d'un avenir professionnel épanouissant.

Les destinations sont nombreuses : en Europe (dans le cadre du programme Erasmus), mais aussi dans le reste du monde (programme pour le Québec ; programmes Micefa ou Cupa pour les États-Unis ; accords bilatéraux avec diverses universités d'Amérique latine, du Proche-Orient, de Russie, etc.). Les accords sont listés sur le site du service de la coopération et des relations internationales : <https://www.univ-paris8.fr/-Mobilit -d-etudes->

Les étudiantes intéressées ne doivent pas hésiter à en discuter avec leurs enseignantes, les responsables de licence, et surtout le responsable des séjours d'étude à l'étranger, Adrian ROBU, avec lequel elles doivent prendre contact (adrian.robuniv-paris8.fr). Des réunions d'informations sont également organisées avant les délais des dépôts des candidatures.

Le séjour à l'étranger peut avoir lieu pendant les **semestres 3, 4, 5 ou 6** de la licence.

Les projets de mobilité internationale doivent être préparés très en avance, grâce à une formation linguistique solide et en constituant leur dossier de candidature **environ un an avant le séjour prévu**.

Pour un départ durant l'année universitaire 2025-2026, il est impératif de constituer le dossier de candidature en novembre-décembre 2025.

Séminaires internationaux

Les étudiants en licence et en master auront la possibilité au cours de l'année universitaire 2025-2026 de participer à un séminaire international organisé à l'Université Paris 8 :

Conflicts and Concord in History: Local and Global Perspectives, Séminaire Erasmus BIP+, collaboration avec l'Université Babes-Bolyai et l'Université de Bologne, 1-5 décembre 2025 - Adrian ROBU, Alexis DRACH, Martin GRAVEL.

Pour participer à ce séminaire, il convient de prendre contact en septembre 2025 avec les enseignants responsables. La participation donne lieu à une reconnaissance pédagogique.

Équivalences de notes

Au retour de l'étranger, les équivalences de notes seront délivrées au vu des résultats obtenus dans l'université partenaire. Les étudiantes devront présenter des documents justificatifs certifiés par l'université partenaire.

La procédure sera effectuée en une seule fois, à la fin de l'année universitaire au cours de laquelle l'échange a eu lieu.

COURS D'HISTOIRE POUR ETUDIANTES EXTERNES

Cours ouverts aux étudiantes des autres départements

§ Première année (L1)

Les types de cours suivants sont ouverts aux étudiantes de L1 qui ne sont pas inscrites en licence d'histoire, mais qui cherchent un cours d'histoire comme EC libre, prémineur, etc.

Civilisations dans l'histoire (1^{er} semestre)

Transdisciplinaire (1^{er} et 2^e semestres)

Histoire du monde (1^{er} et 2^e semestre)

§ Deuxième et troisième années (L2 et L3)

Les étudiantes qui s'inscrivent en mineure d'histoire doivent choisir leurs deux cours par semestre parmi les catégories suivantes. Pour les EC libre de L2 et de L3, le choix est le même :

L2	Introductions
L3	Thématiques

Ces cours sont accessibles sans prérequis. Les évaluations se fondent en général sur l'exercice du commentaire de document et de la dissertation, auxquels peuvent être adjoints des tests de connaissance ou d'autres types de travaux (exposés, fiches de lecture...).

Inscriptions pédagogiques (IP) des étudiantes des autres départements

Les inscriptions pédagogiques des étudiantes issues d'autres départements auront lieu auprès des tuteurs du département d'histoire le **jeudi 18 septembre** en salle B.035 :

9h30-12h30 étudiantes de géographie et de l'UFR Textes & sociétés (science politique prioritaires)

14h-17h étudiantes des autres départements

Le nombre de places est limité : pensez à vous inscrire rapidement.

Après le début des cours, s'il reste encore de la place, les inscriptions pédagogiques continueront pendant les trois premières semaines de cours. Passé ce délai, aucune étudiante ne sera admise en cours. Sans inscription, il ne peut y avoir de note.



L'inscription pédagogique est une condition nécessaire pour accéder aux cours.
Les enseignantes ne sont pas en charge des inscriptions, qui doivent être réalisées auprès des tuteurs ou du secrétariat.

ANNEXE AUX MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR Textes et sociétés – Licence d’histoire
(Annexe validée par la CFVU le 23 juin 2022)

« 1 – Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal (Articles 9)

Pour être évalués, les étudiants doivent avoir effectué leur Inscription Pédagogique (IP) dans les conditions définies par le collectif des enseignants d’histoire (indiquées dans la brochure de licence d’histoire).

En contrôle continu, la présence aux cours et à tous les devoirs surveillés est obligatoire.

Contrôle terminal : Les étudiants salariés occupant un emploi salarié (avec justificatif) ou les étudiants en situation particulière, peuvent demander un passage en contrôle terminal. Les modalités d’un éventuel aménagement du contrôle continu sont laissées à l’appréciation de l’enseignant responsable de chaque cours. En contrôle terminal, la participation à l’examen de fin de semestre est obligatoire. Le collectif des enseignants d’histoire souligne la difficulté de progresser et de valider un cours en contrôle terminal, sans assister aux cours.

2 – Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement (Article 9 et 14)

Les étudiants salariés (avec justificatif), handicapés ou dans une situation particulière (voir l’article 14 des MCCC) souhaitant une dispense du contrôle continu dans un ou plusieurs cours doivent en faire la demande auprès des enseignants et des responsables de la licence, dans un délai de quatre semaines maximum à compter de la date de début des cours.

Les étudiants salariés demandent alors au responsable de licence une attestation d’« étudiant(e) salarié(e) », pour laquelle ils fournissent un justificatif. Les modalités d’un éventuel aménagement du contrôle continu sont laissées à l’appréciation de l’enseignant responsable de chaque cours. En contrôle terminal, la participation à l’examen de fin de semestre est obligatoire. Le collectif des enseignants d’histoire souligne la difficulté de progresser et de valider un cours en contrôle terminal, sans assister aux cours.

3 – Modalités d’organisation des sessions de contrôle des connaissances et des compétences en licence et/ou master (Article 15)

a. Le contrôle continu

Tous les cours bénéficient du régime du contrôle continu intégral (minimum de 2 notes par semestre dont au moins une résulte d’un devoir surveillé en temps limité).

L’évaluation du travail de l’étudiant.e s’effectue de préférence en contrôle continu et s’adapte ainsi à l’encadrement personnalisé mis en place par le département d’Histoire. Chaque enseignement suivi fait l’objet d’une évaluation notée, à l’aide de 2 notes minimum dont au moins une basée sur un travail écrit réalisé en temps limité et surveillé. L’assiduité peut faire partie des paramètres de l’évaluation.

b. Le contrôle final

Exceptionnellement, un étudiant peut choisir de valider un EC en contrôle final, par exemple s’il s’agit d’un étudiant salarié : il est alors évalué à la fin du semestre sur un devoir à sujet unique rédigé en temps limité. Dans ce cas, possibilité de suivre le cours en auditeur libre, dans la limite des places disponibles. Pour valider un EC en contrôle final, l’étudiant doit impérativement se déclarer à l’enseignant dans les 4 premières semaines du semestre. L’équipe pédagogique attire l’attention des étudiants sur la difficulté à le réussir dans ces conditions.

c. Cas particuliers.

Les étudiant.e.s qui sont déclaré.e.s auprès du Service Accueil Handicap passent leurs examens dans le cadre de la procédure spécifique organisée par le Service Accueil Handicap.

Les sessions sont annuelles.

Un jury se réunit à l'issue de l'année d'études. La session de seconde chance a lieu après la délibération du jury et la communication des résultats.

Un jury final délibérant sur les résultats de première session et de seconde chance se réunit en fin d'année.

4 – Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à une seconde chance (Article 15)

- En L1, « M2E » ;
- En L2 : M3P-Stage
- En L3, les EC suivantes :
 - Projet tutoré mémoire de licence
 - M3P-Stage

5 – Précisions sur les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance (Article 16)

(Il s'agit généralement de la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et celle du contrôle terminal)

Une session de seconde chance est prévue pour chaque semestre. L'admission à passer le rattrapage n'est autorisée que si l'étudiant a obtenu au moins une note dans le cadre du contrôle continu.

La participation à la session de seconde chance est de droit si et seulement si un EC n'est pas validé en session 1 (note inférieure à 10 sur 20 ou « défaillant »).

Elle se fait selon un calendrier établi par les responsables de la licence (première semaine, session 2 du premier semestre ; deuxième semaine, session 2 du deuxième semestre). Ce calendrier s'impose à tous les étudiants.

A l'issue de la session de seconde chance, la note prise en compte pour la délibération du jury final est la meilleure des notes obtenues par l'étudiant.

Certains EC n'ouvrent pas droit à une seconde chance (rattrapage) : voir §4 ci-dessous

En fin de parcours (en L3), un jury examine le dossier de chaque étudiant avant de statuer sur l'obtention finale du diplôme de Licence.

6 – Renonciation à la compensation (Article 16)

Les étudiants qui peuvent prétendre à la validation d'un EC par compensation peuvent, s'ils veulent améliorer leurs résultats, passer le « rattrapage » (session 2). Ils doivent pour cela faire une demande de renonciation à la compensation auprès du secrétariat de la licence d'histoire, 72 heures avant la date de tenue du jury de session 1.

7 – EC ne donnant pas lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20 (Article 18) :

Aucune

8 – Cas particuliers des EC requérant une validation sans possibilité de compensation (Article 21)

(Uniquement pour des raisons de réglementation nationale ou de spécificités professionnelles en licence et/ou master et pour l'EC ou l'UE Mémoire en master)

N/A

9 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (*Article 22*)

(Réinscription l'année suivante ou réinscription obligatoire le semestre suivant où l'EC est proposé)

Un EC non acquis doit faire l'objet d'une nouvelle inscription le semestre suivant ou l'année suivante. L'étudiant devra dans ce cas choisir un cours différent dans un EC de la même catégorie.

10a – Poursuite d'études au niveau supérieur dans un cursus de licence (*Article 23*)

- Nombre de crédits ECTS minimum exigé pour autoriser le passage de niveau à l'issue de la session de seconde chance

(la règle générale fixe le nombre minimum à 30 crédits ECTS mais il peut être porté par la composante, le département ou la formation jusqu'à 48 ECTS au plus)

La poursuite des études au niveau supérieur, dans une nouvelle année, est de droit pour tout étudiant à qui il ne manque qu'un semestre au maximum, ou, sur décision du jury, s'il ne lui manque que 30 ECTS maximum. L'équipe du département d'Histoire avertit cependant les étudiants qu'il est très difficile de réussir l'année suivante avec un tel retard et conseille de ne pas accumuler un retard de plus de 15 ECTS.

- Modalités de passage au niveau supérieur

A l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants ayant acquis les 60 ECTS d'une année-niveau peuvent demander une inscription au niveau supérieur.

A l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants n'ayant pas acquis les 60 ECTS de leur année-niveau, mais ayant acquis au minimum 30 crédits ECTS **et validé un semestre entier** peuvent demander à s'inscrire à des EC du niveau supérieur, en crédits.

A l'issue de la session de seconde chance, les étudiants n'ayant pas acquis les 60 crédits ECTS de leur année-niveau, mais ayant acquis au minimum 30 ECTS **et ayant validé un semestre entier**, peuvent passer au niveau supérieur : ils sont déclarés AJAC (« ajournés autorisés à continuer »).

Dans ces deux derniers cas, la demande doit être adressée au président de jury. Le choix des EC suivis au second semestre sera conforme aux conseils pédagogiques de ce dernier.

Le passage de l'année L1 à l'année L2 n'est donc possible que si un semestre entier a été validé, ce qui représente 50% des U.E. de l'année L1 (minimum 30 ECTS). De même, le passage de l'année L2 à l'année L3 n'est possible que si toute la L1 est validée et qu'un semestre entier de la L2 l'est également, ce qui représente un total de 90 ECTS.

On peut changer d'année-niveau (L1, L2, L3) à chaque semestre.

A l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants ayant acquis les 60 ECTS d'une année-niveau peuvent demander une inscription au niveau supérieur. »

CHARTRE SUR L'USAGE DES OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)³

Les outils d'intelligence artificielle (IA) générative mis à disposition du grand public depuis 2022, dans un mouvement initié par OpenAI avec ChatGPT et depuis repris par de nombreux acteurs, sont de fait entrés dans les usages de nombreux étudiants et personnels, dans le cadre privé mais aussi dans le cadre universitaire. Toutefois, les capacités de ces outils pourraient être surinterprétées et déboucher sur des usages, non pas d'assistance mais de substitution aux démarches intellectuelles attendues des étudiants dans le cadre de leurs études.

Les techniques actuelles d'IA générative reposent sur des approches statistiques : à partir d'un grand nombre d'exemples (textes, images, ...) fournis pour son apprentissage, une IA générative mémorise des éléments et associations fréquentes. Ensuite, elle réagira aux requêtes (appelées *prompts*) en générant une suite d'éléments dont elle juge l'association pertinente par rapport à la requête. Dans le cas d'une IA générant du texte, elle produira au fur et à mesure une suite de mots en les enchaînant d'une manière probable, en fonction du *prompt*, du début de réponse déjà produit, et de l'historique de conversation.

En conséquence, une IA générative n'est pas un « super-dictionnaire » ni un moteur de recherche qui fournirait un raccourci vers une source d'information. Elle n'est pas non plus une entité intelligente qui comprendrait la question posée de manière conceptuelle et retournerait une réponse argumentée. Elle n'est qu'un système qui renvoie une suite de mots répondant de manière fortement probable à la propre suite de mots de l'utilisateur. Il est donc possible que la réponse sonne juste mais ne corresponde pas à des faits avérés, surtout s'il est demandé à l'IA de s'aventurer hors des concepts généraux. L'IA ne fait que remplir le rôle qu'on lui a assigné : vous répondre de manière vraisemblable en fonction des exemples à partir desquels elle a appris.

Si l'assistance est envisageable, la substitution ne peut être envisagée ni admise. En effet, ces outils restent sujets à des erreurs ou sources de plagiat et doivent être l'objet d'une vigilance constante et soutenue. Il faut être conscient que les résultats sont susceptibles de suivre certains préjugés historiques et géographiques sur le sujet ; la neutralité souvent prêtée aux méthodes d'intelligence artificielle est extrêmement relative. L'usage des outils de l'IA doit être abordé avec esprit critique, tout en reconnaissant les faiblesses, les limites et les biais inhérents à ces outils.

Consignes générales relatives à l'usage de l'IA dans le cadre du contrôle de connaissances et des examens

Un outil d'IA ne saurait se substituer à l'étudiant.e pour mettre en œuvre les compétences mobilisées dans un exercice donné. Les travaux soumis doivent refléter la mobilisation d'une pensée critique et une compréhension individuelle. Il est attendu que les travaux des étudiants se distinguent par la qualité de leur argumentation, de leur justification, et d'une analyse critique. L'étudiant doit être en capacité de justifier toutes démarches intellectuelles et pratiques requises dans la production d'un contenu. Les IA, en tant qu'aide à la production, ne doivent pas se substituer au développement de compétences.

Le recours à des outils mobilisant l'Intelligence Artificielle (IA) est par principe interdit sauf si son utilisation est explicitement autorisée dans les consignes proposées aux étudiants. Le recours non autorisé à l'intelligence artificielle constitue une fraude à l'examen et fera l'objet d'une procédure disciplinaire.

Présenter des contenus générés par IA comme sa propre production est interdit. L'utilisation de l'IA pour paraphraser des contenus d'autrui est considéré comme une forme de plagiat, dans la

³ La présente charte, adoptée le 4 juillet 2025 par l'équipe pédagogique du Master MEEF, parcours Histoire-Géographie, de l'université Paris 8, a pour objectif de réglementer l'usage des outils d'IA dans le cadre de la formation. Le texte emprunte de nombreuses idées et formulations à la « Charte sur l'utilisation de l'Intelligence Artificielle au sein de l'Université d'Orléans » votée en Conseil d'Administration le 18 octobre 2024.

mesure où elle rend complexe l'identification de toute production originale et représente une forme de dissimulation.

Si l'utilisation de l'IA est autorisée, les éléments de la copie qui en sont issus devront être signalés comme n'importe quel emprunt ou citation d'une source externe. Il revient à l'enseignant de définir les consignes d'usage de l'IA durant les travaux dirigés ou pratiques ou dans tout autre type d'exercice.

Tout document partiellement issu d'une IA générative doit faire l'objet d'une relecture critique et attentive, d'une part à cause des risques de plagiat attribuables à la personne qui s'approprierait le contenu généré, d'autre part à cause des risques d'hallucinations⁴. Les propositions, les références, les faits énoncés doivent être vérifiés.

Lorsqu'une IA a été utilisée pour générer de nouvelles idées ou un nouveau texte, un exemplaire de cette production dans sa forme brute doit être présenté en annexe du travail pour des questions de traçabilité.

Enfin, les outils d'IA doivent être utilisés avec parcimonie, en adéquation aux besoins. L'utilisateur doit être conscient des enjeux écologiques d'une telle utilisation.

Si l'une de ces consignes n'est pas respectée, le travail rendu sera sanctionné par une note éliminatoire.

Cas d'usages et consignes spécifiques à la production de travaux de recherche et la rédaction du mémoire professionnel

Depuis juin 2023, le Code de conduite européen pour l'intégrité scientifique recommande la transparence : cacher/taire l'utilisation d'IA ou d'outils automatisés dans la création de contenu ou dans la rédaction de publications y est désormais considéré comme un manquement à l'intégrité scientifique. Les utilisateurs doivent spécifier comment et dans quelle mesure l'IA a été employée et pour quels objectifs. L'enseignant doit être en mesure d'identifier les contributions de l'étudiant, qui doit pouvoir en rendre compte en toute transparence.

- Aide à la génération de nouvelles idées de recherche, d'un plan de projet, etc.

Il convient de vérifier soigneusement si les idées générées proviennent de sources existantes et d'ajouter les références appropriées si nécessaire. Il y a de fortes chances que les idées générées soient basées sur des travaux existants. Si ce travail n'est pas correctement cité, il s'agit de plagiat.

- Utilisation comme moteur de recherche ou pour l'aide à rédaction d'un état de l'art

Un modèle de langage génératif peut être utilisé pour recueillir des informations sur un domaine ou un sujet de recherche particulier, de la même manière qu'un moteur de recherche classique. Les documents générés doivent faire l'objet d'une relecture critique et attentive : les informations et références associées doivent être contrôlées. En cas d'utilisation directe de tout ou partie du texte généré, il faudra mentionner l'utilisation du modèle de langage génératif (y compris la référence).

- Utilisation comme assistant linguistique

Un modèle linguistique génératif peut être utilisé pour réécrire et améliorer (et/ou traduire) un texte que vous avez vous-même écrit. Ce faisant, le modèle n'ajoute pas, sur le fond, de nouveau contenu – ce dont l'utilisateur doit s'assurer. Lorsque le modèle est utilisé uniquement pour

⁴ On utilise le terme d'hallucination pour décrire un résultat aberrant fourni par une IA générative. Dans la génération de texte, cela peut prendre la forme d'une production ne correspondant à aucune réalité, ou plus subtilement l'évocation de faits, de textes ou de références bibliographiques ayant en fait été inventés par l'IA. Dans le domaine de la génération d'image, cela peut se manifester par des éléments irréels, comme un personnage à trois bras ou une perspective impossible.

améliorer la langue, il est utilisé de la même manière que les correcteurs usuels et il n'est donc pas nécessaire de l'indiquer.

Attention : l'IA générative ne doit pas être utilisée pour fabriquer des données de recherche, y compris des figures, ou pour échapper à la détection du plagiat en utilisant des outils de paraphrase. Cela constitue un cas de fraude.

Comment citer un usage de l'Intelligence Artificielle

Si l'utilisation d'IA génératives est autorisée pour la réalisation d'un travail universitaire, il convient de documenter l'emploi des outils d'IA au cours de l'élaboration du travail demandé, de référencer les IA utilisées et de citer les contenus générés par IA.

A la différence des sources académiques, il ne peut être attribué de statut d'auteur à une IA générant du contenu. Outre la question de la responsabilité endossée habituellement par un auteur, le contenu généré par IA se caractérise également par l'impossibilité à être reproduit ou par la difficulté à être indexé par un lien.

Les règles de citation pour les contenus générés par IA ne sont actuellement pas fixées. Toutefois, certaines associations disciplinaires ou sociétés savantes proposent des schémas de citation, par exemple de APA <https://apastyle.apa.org/blog/how-to-cite-chatgpt> ou MLA <https://style.mla.org/citing-generative-ai/>.

Une ressource à consulter : Grégory Quiquempois et Philippe Goémé, *Guide pratique de l'IA à l'Inspé de l'académie de Créteil. Une approche technique, pédagogique et critique de son usage dans un cadre scolaire et universitaire*, Inspé de l'académie de Créteil - UPEC, mars 2025 (URL : <https://pedagogie.u-pec.fr/le-guide-pratique-de-lia-a-linspe-de-lacademie-de-creteil/>)

SERVICES UNIVERSITAIRES

§ Bibliothèque universitaire (BU)

Vous disposez d'une magnifique bibliothèque, moderne et vaste, d'accès facile, mettant à disposition des collections d'ouvrages sélectionnés pour accompagner les cours enseignés dans tous les départements. Vous y trouverez tous les instruments de travail nécessaires : livres, revues et journaux en accès libre, DVD, photocopieuses, ordinateurs, accès internet. Un personnel compétent et accueillant accompagne les étudiantes dans leurs recherches, propose des formations à la recherche documentaire et bibliographique.

<https://www.bu.univ-paris8.fr>

§ Orientation et insertion professionnelle (SCUIO-IP)

Vous vous interrogez sur votre orientation et sur votre avenir professionnel ? Profitez des conseils et de la documentation du service d'orientation de l'université.

<http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et-insertion-professionnelle>

§ Service Accueil Handicap (SAH)

En cas de handicap, vous pouvez bénéficier d'un tiers temps aux examens.

<http://www.univ-paris8.fr/Le-service-Accueil-handicap>

§ Action culturelle et artistique (ACA)

Tarifs réduits sur des spectacles (théâtre, concerts, opéra, ballets, musées...) et proposition d'ateliers de pratique artistique à l'université et dans les nombreuses institutions culturelles du département.

<http://www.univ-paris8.fr/ACA-et-billetterie>

§ Sports (SUAPS)

L'offre du service des sports de Paris 8 (ou SUAPS) est très diversifiée. Consultez le site :

<http://www.univ-paris8.fr/Le-service-universitaire-des-activites-physiques-et-sportives-SUAPS>

§ Maison de l'étudiant

Lieu de rencontres et d'échanges, elle rassemble dans ses locaux, tous les acteurs de la vie étudiante. Vous y trouverez : le service de la vie étudiante, le service social du CROUS de Créteil, le bureau des bourses, le bureau de la vie associative et d'aide au financement des projets (FSDIE), le médiateur artistique et culturel régional, le pôle accompagnement et de soutien aux étudiantes étrangères (PASEE), le service de médecine préventive, les associations étudiantes...

<http://www.univ-paris8.fr/Maison-de-l-etudiant>

§ Visites culturelles gratuites à Saint-Denis : l'université dans sa ville

La basilique et le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis sont accessibles gratuitement aux étudiantes d'histoire de Paris 8 ; il leur suffit de présenter leur carte d'étudiant en cours de validité.

COMMENT FAIRE ?

Je ne suis jamais au courant de rien ! je ne reçois pas l'information !

Activez votre espace numérique de travail (ENT) avec les identifiants et les codes fournis avec votre certificat de scolarité. Vous pourrez alors utiliser votre adresse Paris 8 et vous recevrez tous les courriels, toutes les dernières nouvelles. C'est une démarche essentielle pour le bon déroulement de votre licence.

Guylène Deruel peut-elle régler tous mes problèmes ?

Non. Elle s'occupe des inscriptions pédagogiques, des parcours des étudiantes d'histoire et de la gestion des résultats des cours d'histoire. Avant de vous précipiter vers elle, consultez la brochure, le site du département et le guide de l'étudiant (<http://www.univ-paris8.fr/Guide-de-l-etudiant>). Vous pouvez aussi contacter les tutrices ou les responsables de la licence.

Je ne sais pas où et quand a lieu mon cours !

Les horaires et les salles de cours sont affichés à l'extérieur du secrétariat (B-346). Ils le sont aussi sur le site du département d'histoire.

J'ai un problème d'inscription administrative !

Vous n'avez pas de numéro d'étudiante ? d'adresse Paris 8 ? d'accès à votre page personnelle ? Vous ne parvenez pas à vous inscrire à la bibliothèque ? Vous n'apparaissez pas dans les listes de cours ? Votre inscription administrative est probablement incomplète. Consultez le service de la scolarité : <https://www.univ-paris8.fr/-Contacts-scolarite-inscription->

J'ai un problème d'inscription pédagogique !

Vous n'avez pas assisté à votre réunion de rentrée ? Les cours ont commencé et vous n'êtes pas inscrite ? Vous n'apparaissez pas sur les listes ? Présentez-vous auprès des tutrices avant la quatrième semaine de cours. Au-delà, l'inscription n'est plus possible pour ce semestre.

J'ai un problème avec un cours en dehors du département d'histoire !

Vous n'arrivez pas à vous inscrire à un cours ? Vous n'avez pas eu votre note ? Vous devez régler le problème avec le département concerné.

J'ai un handicap qui dérange mes études et mes examens !

Vous avez peut-être droit à un aménagement de vos conditions d'étude et d'examen. Consultez le service accueil handicap (voir page précédente).

Comment puis-je m'inscrire en informatique, en langue, en EC libre ?

Le principe est simple : chaque département gère ses inscriptions. Vous trouverez les coordonnées des autres départements dans la brochure que vous avez entre les mains.

Comment régler un problème avec une enseignante ?

Parlez-en franchement et poliment avec elle. Si le problème persiste, s'il vous semble grave, discutez-en avec les responsables de la licence ou la direction du département.

Je me demande si je suis à ma place en histoire...

Parlez-en avec vos enseignantes et les responsables de la licence. Adressez-vous au service d'orientation SCUIO-IP.



Consultez régulièrement le site du département et votre messagerie.
Des informations importantes pour vous y sont affichées régulièrement.